

1 CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE
 1 SERVICE DE PORTAGE DE REPAS
 1 SERVICE ANIMATION
 6 RÉSIDENCES AUTONOMIE
 4 MAISONS DE RETRAITE
 25 M€ DE BUDGET
 15 200 PERSONNES ORIENTÉES
 1 RESTAURANT SOCIAL
 1 ACCUEIL DE JOUR
 346 AGENTS

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

<u>Le CCAS, un établissement public administratif communal</u>	3
Fonctionnement, missions et moyens	3
Les membres du Conseil d'Administration	4
L'organigramme général	5
<u>Direction des Solidarités – Service Insertion et Actions Sociale</u>	7
La mission d'accueil et d'orientation	10
Le Centre d'Hébergement d'Urgence Paul Bert	12
La domiciliation des personnes sans domicile stable	14
L'aide sociale facultative	16
L'instruction à domicile / Certificats d'indigence	22
L'aide aux personnes âgées	23
L'accompagnement social : sous-location, RSA, contrats aidés, micro-crédit, Point Conseil Budget	25
Les actions collectives et le partenariat avec les institutions et les associations	29
<u>Direction des Solidarités - Service EHPAD, Services aux Personnes âgées, Service EHPA</u>	36
L'EHPAD	39
Les Résidences Autonomie	45
Le portage de repas à domicile	51
Le service Animation	52
<u>Les moyens du CCAS - Les Directions fonctionnelles</u>	73
Direction Générale	74
Service Communication	76
Direction des Ressources Humaines	78
Prévention, Hygiène et Sécurité	81
Direction des Fonctions Support	85

Héritier des bureaux de bienfaisance et des bureaux d'aide sociale, le CCAS de Tours est un établissement public administratif communal.

Il est régi par la loi du 6 janvier 1986, par le décret du 6 mai 1986 (modifié par le décret du 4 janvier 2000) et est codifié aux articles R123-1 et suivants du code de l'Action Sociale et des Familles.

Il est soumis aux règles de la Comptabilité et des Marchés publics, ainsi qu'au statut de la Fonction publique territoriale.

Il obéit également à certaines dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Le CCAS est dirigé par un Conseil d'Administration composé de 17 administrateurs et présidé de droit par le Maire de la Ville de Tours, M. **Emmanuel DENIS**. Le Conseil a désigné Mme **Cathy MÜNSCH-MASSET** comme vice-Présidente le 4 septembre 2020.

La moitié des administrateurs sont des Conseillers Municipaux désignés par le Conseil Municipal de la Ville de Tours.

L'autre moitié des administrateurs sont des représentants d'associations à caractère social et des personnalités qualifiées désignées par le Maire.

Le CCAS intervient dans différents domaines.

Ses attributions obligatoires sont :

- la domiciliation des personnes sans domicile stable ;
- l'instruction des demandes d'aide sociale légale ;
- La réalisation de l'analyse des besoins sociaux.

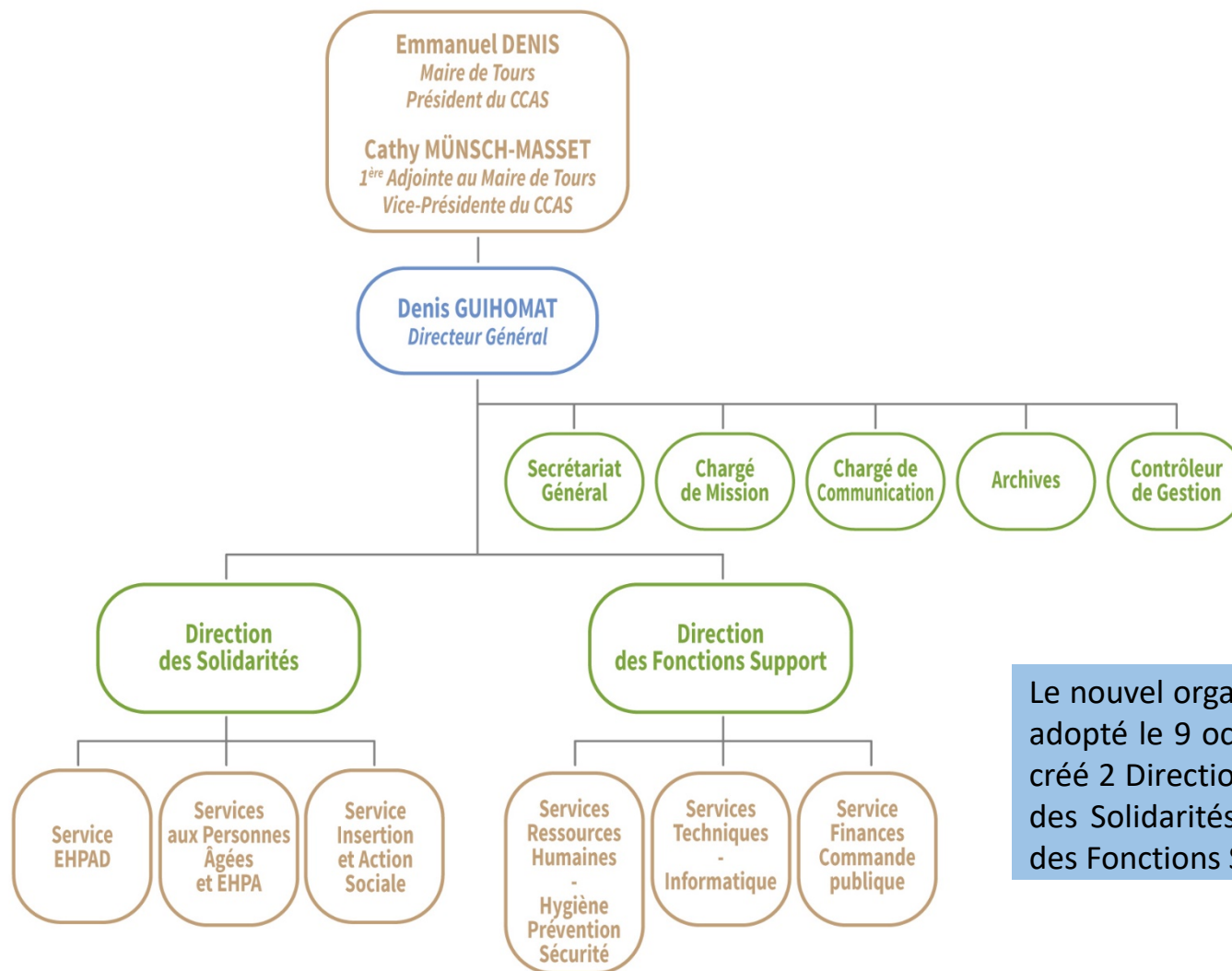
Ses attributions facultatives, choisies par la Ville de Tours, sont :

- l'aide et les services aux Personnes âgées ;
- la lutte contre les exclusions.

Pour assurer ses missions, le CCAS dispose d'un budget de fonctionnement global de **25 millions d'euros**, en partie financé par une subvention de la Ville de Tours (**4 960 000 €** en 2020), et s'appuie sur ses **346 agents** répartis dans les différents services et établissements.

Christophe BOUCHET, <i>Président du CCAS, Maire de Tours</i>			
Membres désignés par le Conseil Municipal			
<p>Marion NICOLAY-CABANNE <i>Vice-Présidente du CCAS, 1^{ère} Adjointe au Maire</i></p> <p><i>déléguée à l'étude et à la préparation des questions concernant le CCAS, la démocratie locale et la vie associative et la Direction des Systèmes d'Informations</i></p>	<p>Alexandra SCHALK-PETITOT <i>7^{ème} Adjointe au Maire</i></p> <p><i>déléguée à l'étude et à la préparation des questions concernant la solidarité, la gestion des centres sociaux et au logement</i></p>	<p>Edouard DE GERMAY <i>10^{ème} Adjoint au Maire</i></p> <p><i>délégué à l'étude et à la préparation des questions concernant la santé, l'hygiène, les personnes âgées et le handicap</i></p>	<p>Louis ALUCHON <i>Adjoint de quartier</i></p> <p><i>délégué au quartier Tours entre Loire et Cher et aux centres sociaux et espaces de vie sociale de ce quartier</i></p>
<p>Henri ROUSSEAU <i>8^{ème} Adjoint au Maire</i></p> <p><i>Délégué à la fonction de Médiateur ainsi qu'à l'étude et à la préparation des questions en lien avec les établissements recevant du public.</i></p>	<p>Claudine BUANNIC <i>Conseillère municipale</i></p> <p><i>déléguée EHPAD-EHPA Séniors Visites et inspections des E.R.P.</i></p>	<p>Josette BLANCHET <i>Conseillère municipale</i></p>	<p>Chérifa ZAZOUA-KHAMES <i>Conseillère municipale</i></p>
Membres désignés par le Maire			
<p>Raymond MUSSARD <i>Union Territoriale des Retraités d'Indre-et Loire</i></p>	<p>Pascal OREAL <i>ASSAD/HAD en Touraine</i></p>	<p>Georges MOUGEL <i>Entraide et Solidarités</i></p>	<p>Michel MEUNIER <i>Centre de soins Porte Ouverte</i></p>
<p>Jean-Pierre LABBÉ <i>Mutualité Française</i></p>	<p>Marie-Asuzéna SANTOS <i>Union Départementale des Associations Familiales</i></p>	<p>Brigitte BECARD <i>Secours Catholique</i></p>	<p>Jacqueline MALATRAY <i>Personnalité qualifiée</i></p>

Emmanuel DENIS, Président du CCAS, Maire de Tours			
Membres désignés par le Conseil Municipal			
<p>Cathy MÜNSCH-MASSET <i>Vice-Présidente du CCAS, 1^{ère} Adjointe au Maire</i></p> <p>déléguée aux Solidarités, à l'égalité, à la cohésion sociale, à la santé publique et aux handicaps. En charge de la direction de la Cohésion Sociale</p>	<p>Philippe GEIGER <i>10^{ème} Adjoint au Maire</i></p> <p>délégué à la Tranquillité publique, à la police de proximité, sécurité civile et laïcité</p>	<p>Christine BLET <i>Conseillère municipale</i></p> <p>déléguée à la culture et conseillère quartier Tours Nord-Ouest</p>	<p>Marie-Lou GUARDIA <i>Conseillère municipale</i></p> <p>déléguée à la tarification sociale</p>
<p>Marie-Pierre CUVIER <i>Conseillère municipale</i></p> <p>déléguée aux droits des femmes et à la lutte contre les discriminations</p>	<p>Pascal BRUN <i>Conseiller municipal</i></p> <p>délégué au handicap</p>	<p>Marion CABANNE <i>Conseillère municipale</i></p>	<p>Benoist PIERRE <i>Conseiller municipal</i></p>
Membres désignés par le Maire			
<p>Brigitte BECARD <i>Entraide & Solidarités</i></p>	<p>Jean-Louis FLEISCH <i>Emergence</i></p>	<p>Lisa LE CORRE <i>Union Départementale des Associations Familiales</i></p>	<p>Guillaume MASSET <i>Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés - Indre-et-Loire</i></p>
<p>Isabelle MAUDUIT <i>Secours Catholique</i></p>	<p>Raymond MUSSARD <i>Union Territoriale des Retraités CFDT d'Indre-et Loire</i></p>	<p>Pascal OREAL <i>ASSAD/HAD en Touraine</i></p>	<p>Martine SERRA <i>Personnalité qualifiée</i></p>

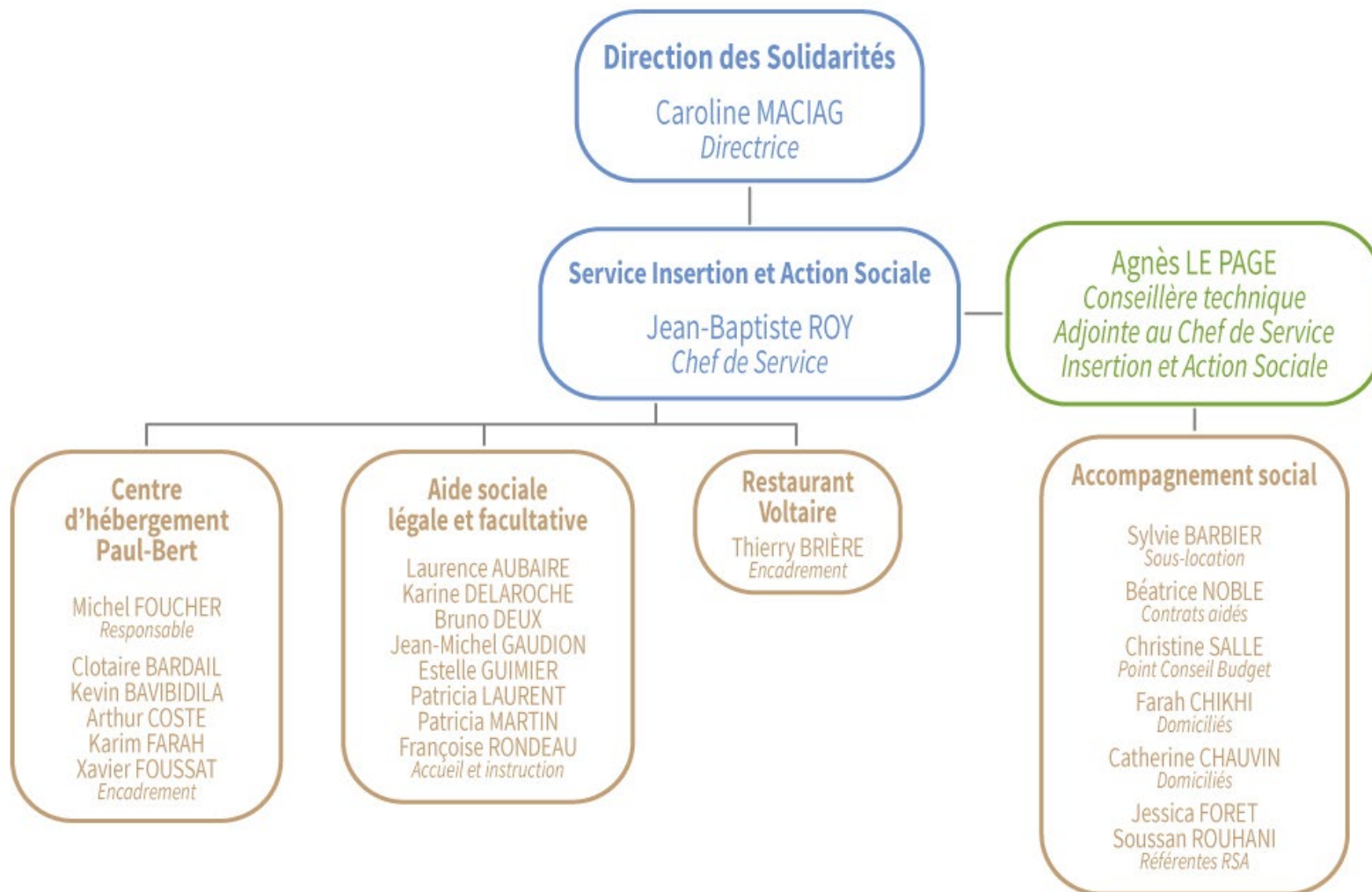


Le nouvel organigramme a été adopté le 9 octobre 2020 et a créé 2 Directions : la Direction des Solidarités et la Direction des Fonctions Support.

Direction des Solidarités

Service

Insertion et Action Sociale



Le Service Insertion et Action Sociale (anciennement Direction de l'Insertion et des Solidarités) est rattaché à la Direction des Solidarités. Il est en charge des missions suivantes :

- L'aide sociale légale ;
- L'élection de domicile ;
- L'aide sociale facultative ;
- L'accompagnement social.

25 agents composent le Service :

- Un **chef de service** ;
- Une **conseillère technique**, adjointe au chef de service et en charge de l'équipe de travailleurs sociaux en charge du suivi ;
- Huit **agents administratifs** présents au siège avec pour missions l'accueil, l'instruction des demandes d'aides légales et facultatives, l'instruction des demandes de domiciliation, le suivi administratif et comptable de la Direction ;
- Sept **travailleurs sociaux** en charge de l'accompagnement des personnes domiciliées, du suivi de 150 bénéficiaires du RSA, d'actions d'inclusion bancaire, de l'accompagnement de 32 sous-locataires et de 33 contrats aidés ;
- Un travailleur social responsable du **centre d'hébergement d'urgence Paul Bert** accompagné de cinq agents sociaux qui assurent l'encadrement des hébergés du site ;
- Un agent en charge du **restaurant convivial Voltaire** ;
- Un agent en charge du **numéro vert « Tours Solidaire »** depuis novembre 2020.

L'année 2020 a été marquée par la pandémie de COVID-19 et la gestion des effets de la crise sanitaire, qui a modifié les pratiques des différents services : périodes de fermeture de l'accueil du public, modification des modalités de remise des aides, accompagnement à distance par les travailleurs sociaux.

De même, les équipes se sont mobilisées pour garder le contact avec les personnes les plus isolées, et ont participé à la confection des masques en tissus en lien avec des bénévoles.

COVID-19 – Opération confection et distribution de masques en tissu



Dès le 21 mars 2020, le CCAS de Tours a mis en place un projet de confection de masques barrière en tissu en sollicitant des couturières bénévoles : le matériel nécessaire était récupéré au siège du CCAS, à l'Hôtel de Ville ou à la Salle Chateaubriand. Une fois les masques confectionnés, les bénévoles les déposaient dans ces mêmes lieux avant distribution par les services de la Ville et du CCAS.

1 100 bénévoles se sont inscrites via le formulaire internet du CCAS dont 600 résidentes de Tours.
74 556 masques barrière en tissu conformes aux recommandations AFNOR ont été confectionnés et collectés au 28 mai 2020.



Ils ont permis de doter les personnels des maisons de retraite et des résidences autonomie du territoire, la Police Municipale et des personnels municipaux « exposés », les Sapeurs-Pompiers, les bailleurs sociaux, des associations (secteurs personnes âgées et sociaux), ainsi que la population tourangelle par tranches d'âge.

Pour exercer la mission d'accueil et d'orientation, outre des qualités d'écoute et de bienveillance, une bonne connaissance de son environnement professionnel est indispensable.

L'espace accueil du SIAS permet d'afficher diverses informations relatives :

- Aux ateliers collectifs du CCAS ;
- Aux offres d'emplois et de formation ;
- Aux informations sur la mobilité (plan des transports en commun, horaires, etc.) ;
- Aux dispositifs d'aide ;
- À la sensibilisation : lutte contre les violences faites aux femmes, prévention des expulsions...

Les horaires d'accueil du public sont 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00, du lundi au vendredi.

L'accueil du service Insertion et Action sociale a dû fermer ses portes pendant la période du premier confinement, entre le 17 mars et le 11 mai. Les chèques d'accompagnement personnalisés ont été adressés par la Poste aux personnes bénéficiaires. Les travailleurs sociaux ont maintenu les liens avec les personnes accompagnées par téléphone, visio-conférence ou parfois via des rendez-vous « à la fenêtre ».

Lors de la réouverture du service, afin de garantir les mesures de distanciation, des plexiglas ont été installés à l'accueil ainsi que dans tous les bureaux susceptibles de recevoir du public.

Au 31 décembre 2020, **5 797 personnes se sont présentées à l'accueil du SIAS (15 200 en 2019) :**

49 % de ces visites concernent les **personnes domiciliées** pour un retrait de courrier, chiffre à hauteur de 2019 ;

11 % concernent les **rendez-vous** avec les travailleurs sociaux (soit 1 480).

Les deux agents dédiés à l'accueil reçoivent également tous les appels, pour des demandes de renseignements (**5 797 appels** en 2020).

1 travailleur social responsable de la structure et 5 agents sociaux assurent l'encadrement des hébergés du Centre d'Hébergement d'Urgence Paul Bert.

En 2020, le budget de fonctionnement du centre Paul Bert s'équilibre en dépenses et en recettes à 330 000 €.

Le financement provient de subventions de l'État et du Conseil Départemental, et en premier lieu de la volonté et du soutien financier de la Ville de Tours.

Le centre a été fermé pour travaux au cours de l'été 2020 pendant un mois, dans le cadre de la fermeture estivale annuelle.

L'hébergement d'urgence ne peut simplement se limiter à une mise à l'abri des personnes. Il est ainsi proposé un hébergement stable avec pour objectif d'orienter les personnes vers des institutions ou vers des logements en fonction de leur autonomie. Sont également accessibles les prestations suivantes : le repas du soir, le petit déjeuner, la laverie et les produits d'hygiène.

Compte-tenu du contexte sanitaire et afin de mieux protéger les personnes sans domicile, le Centre Paul Bert a fonctionné 24h/24 pendant cinq mois (mars, avril, mai, novembre et décembre). Les rotations ont été limitées, pour éviter la propagation du virus au sein des différentes structures d'hébergement. Un redéploiement d'agents ainsi qu'un renfort en personnel contractuel ont permis d'assurer un accueil de qualité et une vigilance sur les gestes barrières. Ces mesures ont produit leurs effets, aucun cas de Covid n'ayant été détecté parmi les hébergés au cours de l'année 2020.

Centre d'hébergement d'urgence Paul Bert	
Adresse	3 rue de l'Ermitage - 37100 TOURS
Capacité et type d'accueil	25 hommes en hébergement d'urgence
Ouverture	De 18h à 8h 7 jours sur 7 11 mois sur 12 (fermeture estivale)

Dans le cadre de la mise en place de la circulaire du 4 mars 2011 relative au secteur « accueil, hébergement et insertion » et de la contractualisation avec l'État, le CCAS a réservé sur Paul Bert deux places pour l'extrême urgence via une orientation 115.

Nombre total de nuitées	7 894 (8 269 en 2019)
Nombre de personnes accueillies	121 (172 en 2019)
Durée moyenne de séjour	1,5 mois (idem en 2019)
Taux d'occupation annuel	98 % (idem en 2019)
Nombre de repas distribués	17 407 (8 319 en 2019)

Un **réveillon de Noël** a été organisé pour les résidents, en respectant les distances sanitaires recommandées. C'est un moment convivial très apprécié de ce public, pour qui le sentiment de solitude est accentué au moment des fêtes. À cette occasion, ils reçoivent également un cadeau de la part du CCAS, remis par le personnel.



La loi ALUR du 24 mars 2014 prévoit l'unification du dispositif de droit commun DALO et du dispositif de demande d'aide médicale d'État ainsi que l'élargissement des motifs de domiciliation à l'ensemble des droits civils.

L'article 195 de la loi n° 2014-86 du 27 janvier 2017 a abrogé l'obligation de rattachement à la commune pour les **Gens du voyage**. Les personnes précédemment rattachées à une commune sont **de droit domiciliées auprès du CCAS de cette commune** ou du CIAS dont dépend cette commune. La législation de droit commun s'applique désormais en matière de domiciliation.

Les CCAS ont l'obligation de domicilier les personnes sans domicile stable qui présentent un lien avec la commune, afin qu'elles puissent bénéficier des prestations sociales, de la délivrance d'un titre national d'identité, de l'inscription sur les listes électorales, de l'aide juridique, de l'Aide Médicale d'État. Toute demande de domiciliation fait l'objet d'un **entretien** permettant de présenter le fonctionnement de ce service et d'établir le **lien avec la commune**.

Lors de période de fermeture au public, afin d'éviter les ruptures de droits, les personnes domiciliées étaient invitées à communiquer leur adresse de confinement pour que leur courrier leur soit transféré.

L'année 2020 a vu l'arrivée d'un nouveau logiciel de domiciliation. L'avancée principale repose sur un système de scanettes qui permettent de flasher un code-barre attribué à chaque domicilié. Ce système facilite la gestion du courrier, mais aussi la consultation pour les personnes concernées car tout est consultable sur un site web dédié ou sur leurs smartphones (**6 000 consultations** lors du dernier trimestre). La DDCS participe intégralement au financement de cette nouvelle solution pour deux années.

Au-delà de la distribution et de la gestion du courrier, l'aide aux domiciliés du CCAS de Tours comporte, pour certaines personnes, un suivi et un accompagnement administratif et social pour l'ouverture ou la restauration des droits en lien avec tous les partenaires du champ social.

Les assistantes sociales en charge de ces accompagnements ont été formées aux violences faites aux femmes, ainsi qu'aux addictions. Elles participent également aux réunions du réseau des partenaires de l'urgence sociale.

Le CCAS compte **642 personnes** majeures domiciliées au 31/12/2020.

En tout, ce sont **747 personnes** qui ont bénéficié du service au cours de l'année. **93 enfants et ayant droits** sont comptabilisés.

Le profil des personnes domiciliées accompagnées :

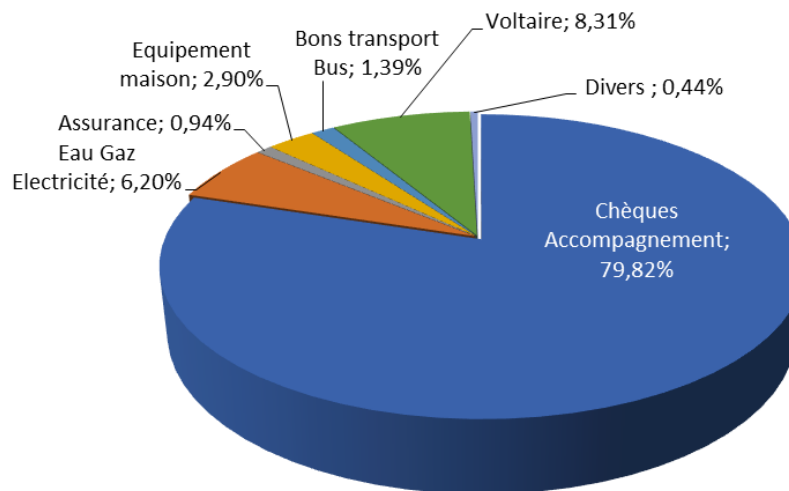
- Près de la moitié sont des **hommes seuls** ;
- Plus de 30% des personnes domiciliées accompagnées ont au moins un enfant à charge ;
- **Plus de 50% des personnes** n'ont **aucune ressource** au moment de la demande d'élection de domicile ;
- **33%** des domiciliations effectuées en 2020 sont des **renouvellements**.

Parmi les personnes accompagnées, **34** sont sorties du dispositif suite à un **accès au logement autonome**.

Le montant total des aides accordées pour cette période s'élève à **190 509 €** (**206 432 €** en 2019). **L'aide alimentaire** représente la plus grande partie des aides accordées.

Une fois par semaine, les administrateurs se réunissent pour examiner les demandes de secours présentées par les travailleurs sociaux du Conseil Départemental ou du secteur associatif. Ils fondent leur décision sur le **Règlement Communal d'Aide Sociale Facultative**.

La CASF étudie **64 dossiers par semaine** en moyenne (76 en 2019), avec un total de **3 339 dossiers** étudiés en 2020 (4 009 en 2019).



Montant en € des aides accordées en 2020 -
Répartition par type d'aide

La fermeture des écoles lors du premier confinement a impacté le budget des familles qui bénéficiaient de l'aide à la restauration scolaire et ont dû prendre en charge les repas de leurs enfants à la maison. C'est pourquoi une remise de CAP a été organisée début mai, d'un montant de 30 euros par enfant aidé au titre de la restauration scolaire. Au total **1099 enfants** ont bénéficié de ce soutien alimentaire, ce qui représente **32 970 euros** d'aide alimentaire dédiée à ce dispositif (compris dans le montant global des Chèques Accompagnement Personnalisés).

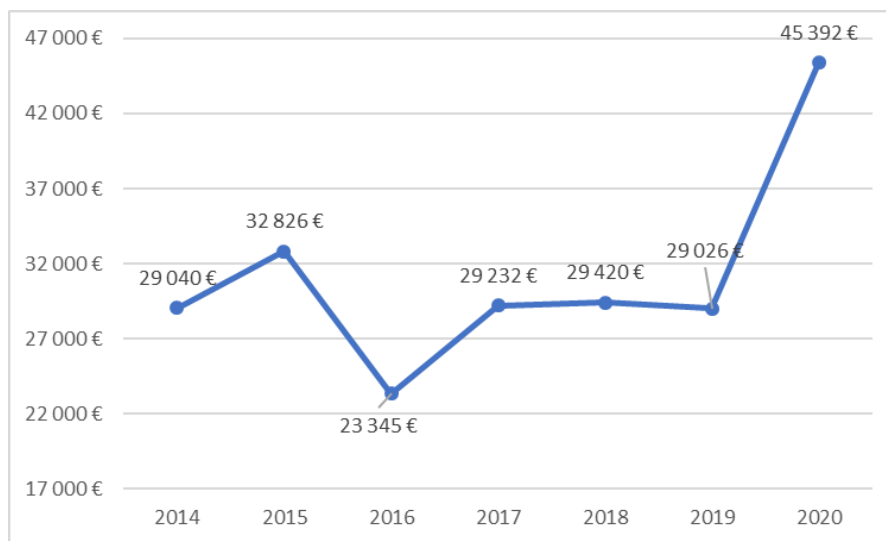
Éviter l'expulsion, prendre en charge la dette locative au plus tôt dès les premiers signes de difficultés, permettre le rétablissement des droits APL, éviter la rupture ou rétablir le bail constituent les objectifs de ce dispositif du CCAS créé en 1981 et étendu au secteur privé en 1998.

En 2020, un montant total d'aides de **45 392,39 €** (29 026,04 € en 2019) dont 36 091,92 € pour des logements du parc public, et 9 300,47 € pour le parc privé) a été accordé, **141 dossiers** ont été instruits et examinés, 100 aides accordées, 10 refus, 21 ajournements et 10 sans objet.

L'augmentation notée en 2020 résulte d'un accroissement des dossiers de demande (**+ 56 % par rapport à 2019**, + 15 % en moyenne par an depuis 2016), et d'un montant d'aide plus important par accords (souvent le maximum, soit 700 €).

Afin d'assurer la pertinence de l'aide avec les autres dispositifs existants et la situation particulière du demandeur, l'aide de la CPSL est parfois conditionnée par l'intervention – ou au moins la sollicitation – d'autres fonds et/ou la réalisation de démarches concrètes ou d'efforts de la part du demandeur.

Montant des aides accordées par la CPSL



La commission des aides sociales facultatives accorde un certain nombre de repas gratuits ou à un tarif de 1,50 € ou de 2,50 € par personne, en fonction du reste à vivre.

Ouvert le midi du lundi au vendredi au 14 rue de la Moquerie, le restaurant social s'adresse aux personnes seules et aux couples sans enfant. Ce lieu est destiné à **rompre l'isolement** et à accéder à une restauration de qualité à un prix abordable. La **mixité sociale** est au cœur de la philosophie de ce restaurant.

Compte tenu des restrictions sanitaires en vigueur en 2020, le restaurant a vu ses portes fermées **4 mois et demi** (fin mars, avril, mai, novembre et décembre).



Restaurant Voltaire	2020	2019
Nombre de repas pris en 2020	1 956	3175
Nombre d'orientations	2 353	3498
Orientations repas gratuits	676	927
Orientations repas à 1,50 euros	748	1163
Orientations repas à 2,50 euros	929	1408
Taux de réalisé/orientation	83,12 %	90,26 %
Taux de fréquentation/capacité	30,9 %	50,2 %

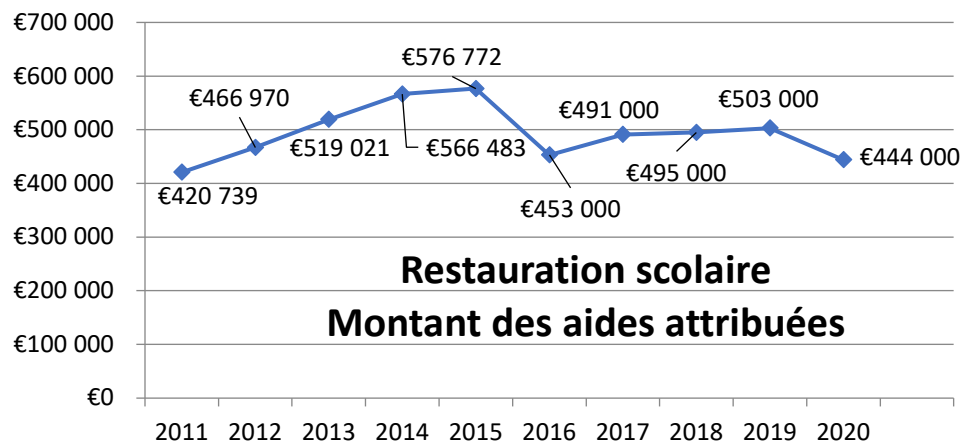
Cette aide a pour but d'aider les familles à faibles ressources à prendre en charge le coût des repas consommés par leurs enfants scolarisés dans les écoles maternelles ou primaires, publiques et privées.

Les familles doivent résider à Tours.

Cette aide est accordée d'après un barème établi par le CCAS.

Pour l'année scolaire 2019/2020, **1 875 enfants** ont été aidés financièrement par le CCAS au titre de la restauration scolaire, selon la répartition suivante :

Année	Écoles Publiques		Écoles Privées		TOTAL
	80 %	Demi-Gratuité	80 %	Demi-Gratuité	
2020	1488	268	92	27	1875
2019	1498	246	100	10	1854
2018	1450	216	86	22	1774
2017	1413	250	96	11	1770



Le montant total réalisé pour l'année 2020 au titre des restaurants scolaires s'élève à **444 000 €**. Ce montant est plus faible que les années précédentes, le service de restauration scolaire ayant été fermé pendant les périodes de confinement, ce qui a engendré une diminution de la facturation.



Seules sont prises en charge les familles ouvrant droit à l'aide maximale pour la restauration scolaire.

À la fin de l'année scolaire 2019/2020, un **accord de prise en charge** a été délivré à **383 enfants**.

Parmi ces accords, **3 096 enfants** ont effectivement fréquenté l'étude surveillée. Le coût pour l'année scolaire 2019/2020 s'élève à **35 000 €**.

L'année 2020 a vu se poursuivre des actions déjà engagées les années précédentes, avec une famille de six personnes mises à l'abri. L'aide accordée par le CCAS pour l'accompagnement progressif de ces familles vers le droit commun est de **8 807 €** en 2020 (15 836 € en 2019).

L'intervention d'urgence exige une immédiateté, une proximité et une incondicionalité de la réponse.

Ainsi, des situations nous sont orientées lorsqu'il y a une rupture brutale de droits, une situation de danger pour la personne ou encore une inquiétude concernant une situation fragile qui se prolonge. Une aide alimentaire "en urgence" est alors possible.

Elle est à retirer dans les 24 heures à l'accueil du CCAS dans la limite d'une demande par cycle de 12 mois.

Il n'y a pas de passage en commission pour favoriser la réactivité de cette aide.

L'aide alimentaire d'urgence, destinée à apporter une réponse dans la journée, est délivrée sous forme de chèques d'accompagnement personnalisé d'une somme variant selon le nombre de personnes :

- 15 € pour une personne ;
- 20 € pour deux personnes ;
- 25 € au-delà de deux personnes

En 2020, ces secours d'urgence ont concerné **767 foyers** pour un montant total de **14 510 € (17 470 € en 2019)** soit **18,91 € en moyenne**.

Par ailleurs, des décisions exceptionnelles peuvent intervenir lorsque le droit commun ne peut pas apporter de réponse rapide.

En 2020, le montant des « décisions exceptionnelles » accordées s'est élevé à **1 075 €**.

A noter, pendant la crise sanitaire, l'envoi des CAP à domicile a permis d'éviter les déplacements des publics. Dans ce contexte, quelques erreurs d'adressage ont obligé à prendre des « décisions exceptionnelles » pour que les personnes reçoivent leurs chèques avant le retour du pli non distribué par la Poste. De même, les usagers du restaurant Voltaire n'ayant plus accès à ce service, une compensation exceptionnelle sous forme de CAP a été décidée.



Depuis février 2011, le CCAS réalise les **enquêtes sociales** dans le cadre du dispositif relatif à **l'instruction dans la famille**, suite aux demandes transmises par l'Inspection Académique au Maire de la Commune.

A noter, depuis l'année scolaire 2019-2020, l'instruction est obligatoire dès l'âge de 3 ans. Les parents ne scolarisant pas leurs enfants de 3 à 6 ans doivent donc procéder à leur instruction à domicile.

L'enquête administrative consiste en une prise de contact avec la famille suivie d'une visite à domicile et de la rédaction de l'enquête, puis sa transmission aux services de l'Inspection académique. L'ensemble des assistantes sociales du service sont en charge de ces enquêtes.

Pour l'année 2020, **34 enquêtes** ont été réalisées par le CCAS (18 en 2019).

En 2020, le CCAS a établi **20 certificats d'indigence** afin de permettre aux plus démunis d'être inhumés (20 en 2019). Il n'y a pas eu d'« effet COVID » à mentionner.

Le Centre Communal d'Action Sociale est le partenaire technique du Département. Plus qu'un simple guichet administratif, le CCAS est un relais de l'Action Sociale Départementale.

Le CCAS reçoit les demandes des postulants résidant sur le territoire de la commune, personnes âgées ou handicapées, les instruit et les transmet à l'autorité compétente : le Préfet ou le Président du Conseil Départemental.

En 2020, le CCAS de Tours a étudié **568 dossiers** qui se répartissent de la manière suivante :

- **131** entrées en maison de retraite (145 en 2019) ;
- **145** entrées en foyers et SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) pour des personnes handicapées (116 en 2019) ;
- **42** services ménagers (61 en 2019) ;
- **250** obligations alimentaires, dont 158 instruites par d'autres communes (317 en 2019) ;
- **30** demandes de SASPA (46 en 2019).

Conscient que lorsque les difficultés financières surviennent, souvent de façon passagère, les personnes âgées ont tendance à faire le choix d'amputer leur budget nourriture, le CCAS a mis en place une politique de tarifs différenciés pour les repas servis en résidence ainsi que pour les repas avec animation.

Il en est de même pour le forfait assistance, le forfait eau/chauffage ainsi que les tarifs aux animations organisées par le CCAS qui sont également progressifs, selon le système du « reste à vivre ».

Reste à vivre (Ressources - loyer et charges)		Tranche A	Tranche B	Tranche C	Plein Tarif
Restauration	Personne seule	< 625 €	< 813 €	> 813 €	> 813 €
	Couple	< 1 084 €	> 1 596 €	> 1 576 €	> 1 576 €
Animation / Assistance Eau / Chauffage	Personne seule	< 625 €	< 813 €	< 1 021 €	> 1 021 €
	Couple	< 1 084 €	< 1 596 €	< 1 809 €	> 1 809 €

Les **aides au forfait assistance et au forfait eau/chauffage** concernent les personnes âgées logées en Résidence Autonomie. Les aides aux repas et aux animations bénéficient quant à elles à tous les convives des restaurants du CCAS et les usagers du service animation.

En 2020, **950 demandes** ont été instruites à ce titre par le SIAS (une personne peut faire plusieurs demandes).

PERSONNES EN RÉSIDENCE	ACCORD Tranche A	ACCORD Tranche B	ACCORD Tranche C	Plein Tarif	TOTAL
Restauration	80	71	0	109	260
Animation	88	75	51	64	278
Assistance	67	53	38	51	209
Eau chauffage	56	42	26	43	167
TOTAL	291	241	115	267	914
TOTAL DES AIDES ACCORDÉES	647				

PERSONNES EXTÉRIEURES	ACCORD Tranche A	ACCORD Tranche B	ACCORD Tranche C	Plein tarif	TOTAL
Restauration	0	1	0	5	6
Animation	11	13	6	0	30
TOTAL	11	14	6	5	36

TOTAL ANNÉE 2020 RÉSIDENCES + EXTÉRIEUR	302	255	121	272	950
--	------------	------------	------------	------------	------------

Le CCAS loue des logements aux bailleurs sociaux afin de les sous-louer à des familles en difficulté (**32 mesures** fin 2020 dans le cadre de ce dispositif).

L'objectif est d'accompagner ces familles pendant la sous-location afin de les rendre autonomes, de leur rappeler les obligations d'un locataire d'un point de vue budgétaire et comportemental afin de favoriser le glissement du bail.

Une assistante sociale est dédiée à ce dispositif.

Les situations familiales sont très variées :

81 % des personnes suivies sont des **personnes isolées** ;

La moyenne d'âge est de **55 ans** ;

Plus de la moitié des mesures ont **plus de 10 ans** d'ancienneté ;

35 % des sous-locataires perçoivent une retraite, **25 %** un salaire.

Un **glissement de bail** a été effectif en 2020.

Le CCAS dispose d'un conventionnement avec le Conseil Départemental au titre de l'AFSDG (aide au financement des suppléments de dépense de gestion). Cela concerne **6 dossiers**.

Le suivi est global et ne peut se restreindre à l'objectif du règlement locatif. Au cours des suivis, l'assistante sociale effectue fréquemment des passerelles avec les partenaires de l'action sociale qui interviennent autour des problématiques dominantes (Tours Habitat, Pôle emploi, CAF, Conseil Départemental, CHRU, Banque de France, Associations caritatives, Culture du cœur...)

Une convention pluriannuelle avec le Conseil Départemental prévoit **l'accompagnement socioprofessionnel de 150 bénéficiaires du RSA.**

Le CCAS a une spécificité technique dans l'accompagnement du public isolé en situation de grande exclusion, en **majorité sans domicile stable.**

172 personnes différentes ont été accompagnées par nos travailleurs sociaux au cours de l'année 2020.

La convention qui lie le CCAS au Conseil Départemental indique que chaque accompagnement doit comporter un volet "emploi", y compris pour les personnes qui en sont le plus éloignées. Les référentes proposent régulièrement des orientations sur cet axe. Toutefois, des problématiques d'accès aux soins ou d'hébergement sont parfois prioritaires.

Profil des personnes accompagnées dans le cadre du suivi RSA :

68,7 % d'hommes seuls sans enfant ;

70 % ont un niveau de formation inférieur ou égal au CAP BEP ;

86,6% des bénéficiaires ont entre 30 et 59 ans ;

55,2 % sont sans domicile stable ;

64 % sont dans le dispositif RSA depuis 5 ans et plus.

Une assistante sociale assure l'accompagnement socioprofessionnel des bénéficiaires de contrats aidés, en lien avec les services d'accueil, les acteurs de l'insertion et de l'emploi et les établissements d'accueil pour personnes âgées du CCAS.

BILAN QUANTITATIF 2020 - CONTRATS AIDÉS		
<i>Nombre de postes</i>	33	Sur les 25 sorties , 3 sont liées à une entrée en formation qualifiante, 2 à un accès à l'emploi, 4 à des fins de contrats, et les 16 non renouvellements le sont à l'initiative de l'agent, de l'employeur, ou du fait de l'inéligibilité au dispositif. Le taux de sortie dynamique est de 20 % en 2020.
<i>Nombre de nouveaux contrats</i>	19	
<i>Nombre de renouvellements</i>	4	
<i>Nombre de sorties au cours du dispositif</i>	25	



Le CCAS est engagé dans le dispositif de microcrédit personnel garanti depuis 2008 par convention avec le Crédit Municipal de Nantes.

En juin 2018, en complément de cet outil, une convention a été signée entre le CCAS et le Crédit Municipal de Nantes pour la mise en place d'un dispositif de **micro-épargne accompagnée**.

En juillet 2019, le CCAS de Tours a répondu à un Appel à Manifestation d'Intérêt pour obtenir le label « **Point Conseil Budget** », qui regroupe des actions individuelles (diagnostic budgétaire, micro-crédit, micro-épargne, suivi budgétaire, accompagnement dans le cadre du surendettement) et des actions collectives (ateliers budgétaires).

L'année 2020 a été la première année pleine de fonctionnement du PCB.

En ce qui concerne le micro-crédit, **33 dossiers** ont été instruits en vue de la CASF, dont **31** ont effectivement été transmis au Crédit Municipal de Nantes pour **18 prêts accordés** (contre 24 en 2019). Les dossiers qui n'aboutissent pas sont considérés comme trop fragiles et n'offrant pas suffisamment de visibilité quant aux capacités de remboursements (10 situations ont été jugées trop précaires, et 3 abandons ont été formulés).

Par ailleurs, **7 livrets de micro-épargne** ont été ouverts, et deux abondements du capital réalisés par le CCAS à hauteur de **262 €**.

En 2020, **249 personnes** ont contacté le PCB du CCAS et **196** ont été reçues par le travailleur social.

Le **profil** des personnes reçues en entretien :

- Célibataire avec ou sans enfants (62 %) ;
- 25 à 60 ans (72 %) ;
- ¼ sont bénéficiaires des minima sociaux.



Lancement du coffre-fort numérique

Un coffre-fort numérique est un service sécurisé qui permet d'archiver, d'indexer et de retrouver des fichiers numériques sensibles qui pourraient risquer d'être perdus (documents administratifs, factures, relevés, contrats, photos, etc.). Ce service est directement accessible en ligne, via Internet, ou par téléphone (MMS). Il permet aux personnes sans domicile stable d'avoir l'assurance de retrouver leurs papiers importants. Un système de personnes de confiance, qui seules peuvent consulter le coffre-fort, est instauré pour garantir la confidentialité des pièces. Ce service permet aussi aux personnes victimes de violences conjugales de téléverser des ordonnances ou des attestations médicales sans avoir à les stocker au sein de leur foyer. L'année 2021 viendra lancer de façon opérationnelle le dispositif.

Cette solution est portée par Adiléos, fournisseur du nouveau logiciel de domiciliation.

Opération SOLIDARI'TOURS

Afin de pallier les effets de la crise sanitaire et économique qui a touché l'ensemble de la population, une opération intitulée « Solidari'Tours » a vu le jour pour aider, par le biais de chèques accompagnement personnalisé, les personnes qui ont eu une baisse de revenu en moyenne sur les premiers mois de l'année 2020. Pour simplifier la demande, un formulaire en ligne était à remplir, puis les personnes devaient apporter la preuve de leur situation. Entre avril et juin 2020, **34 personnes** ont bénéficié chacune d'une aide de 50 €.

SOLIDARI'TOURS





L'atelier « Jardin partagé »

Compte tenu de la période sanitaire, les ateliers « jardin partagé » ont dû être stoppés en 2020.

De nouveaux ateliers sur la thématique du lien social à travers le jardinage devraient revoir le jour en 2021.

L'appel à projet « Noël de la solidarité » a été reconduit en 2020.

Compte tenu de la situation sanitaire, il n'a pas pu être organisé de cérémonie de remise des cadeaux.

26 640 € (19 230 € en aide financière et 494 cadeaux d'une valeur de 7 410 €) ont été accordés en 2020. En 2019, nous avons attribué 19 630 €.

Cette initiative a permis, malgré le contexte sanitaire, de faire des fêtes de fin d'année un moment solidaire pour ceux qui n'auraient peut-être pas pu en profiter.

20 associations sont concernées par ce Noël 2020.

Ces événements ont touché plus de **5 000 personnes** (dont **1 850 enfants environ**).

Le Groupe pour l'Amélioration de l'Aide Alimentaire G3A, animé en collaboration par la FRAPS, la Croix-Rouge et le CCAS , permet une coordination de l'aide alimentaire dans le Département, à partir des constats établis par chaque partenaire.

Le besoin de coordination de l'aide alimentaire a trouvé une réponse concrète avec la création d'un répertoire à destination des travailleurs sociaux en 2013 pour les structures de Tours et son agglomération, et étendu à l'ensemble du département fin 2016.

Du fait de la pandémie, les associations ont été plus sollicitées cette année, pour venir notamment en aide aux familles en difficulté et aux étudiants.

Les constats établis par chaque partenaire sont maintenant discutés à l'échelle de la Ville de Tours, voire au-delà.

Les expériences des uns et des autres sont ainsi analysées et partagées.

Les réflexions et projets portant sur l'aide alimentaire en nature feront désormais l'objet d'une évaluation partagée.



Une permanence sur rendez-vous est assurée deux demi-journées par mois par l'association Tsigane Habitat dans les locaux du SIAS, suite à l'arrêt de l'activité de Voyageurs 37.

Le SIAS travaille avec plus d'une centaine de partenaires institutionnels et associatifs, principalement dans les domaines de l'emploi, de l'insertion, de la solidarité, de la santé, du logement et de l'hébergement.

Le CCAS fait partie du **Projet social de territoire** de la MDS MAME et travaille notamment à une coordination des différents accueils dans les structures sociales. Ce travail a donné lieu à la création d'un **répertoire des acteurs sociaux** regroupant à ce jour environ 70 partenaires.

Le CCAS fait également partie du comité de pilotage du **Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents de Tours Ouest (REAAP)**, créé en 2018.

Le Protocole de lutte contre les violences faites aux femmes

Le CCAS est signataire du protocole et propose à ce titre une procédure « facilitée » de domiciliation et d'accompagnement des femmes victimes de violences.

En 2020, à l'occasion des opérations de sensibilisation autour de la journée de lutte contre les violences faites aux femmes du 25 novembre, le CCAS a organisé un affichage, dans l'ensemble de ses sites, de messages d'information sur la réalité des violences faites aux femmes dans la société d'aujourd'hui.



Enfin, le CCAS est l'un des acteurs institutionnels du **Plan Départemental pour l'Accès au Logement et à l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD)**. À ce titre il est membre de plusieurs groupes de travail et siège à différentes commissions (DRE, CUO, etc.).

Sur la thématique de l'urgence sociale, les travailleurs sociaux du Centre Paul Bert et du service domiciliation participent aux réunions partenariales très régulièrement afin de connaître l'actualité de chacun et ainsi mieux se coordonner.

Direction des Solidarités

LE SIAS : lieu de transmission des connaissances et des expériences

Le Service Insertion et Solidarité (SIAS) accueille chaque année des stagiaires (assistantes sociales, CESF, DUT carrières sociales, éducateurs, police municipale, stages d'observation pour les élèves de 3^{ème}) et des personnes en reconversion professionnelle qui souhaitent découvrir les métiers de la filière sociale.

Les stages sont réalisés principalement à l'accueil du Service, au CHU Paul Bert et auprès des assistantes sociales.

En 2020, le SIAS a reçu **1 apprentie CESF** à compter du mois de septembre.

Compte tenu de la situation sanitaire, il n'a pas été possible d'accueillir des stagiaires en 2020.

Le SIAS intervient enfin pour des jurys de concours et pour expliquer les missions du CCAS auprès de lieux de formation ou d'institutions.

Direction des Solidarités

Service EHPAD

Services aux Personnes âgées

Service EHPA

Au Service des Seniors de la Ville de Tours en général et des plus dépendants en particulier, le CCAS gère :

1 EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) composé de **4 structures**, avec une capacité totale de 355 places ;

1 accueil de jour de 6 places ;

6 Résidences Autonomie pour personnes âgées autonomes (EHPA) avec un parc de **335 logements ;**

1 service de portage de repas à domicile ;

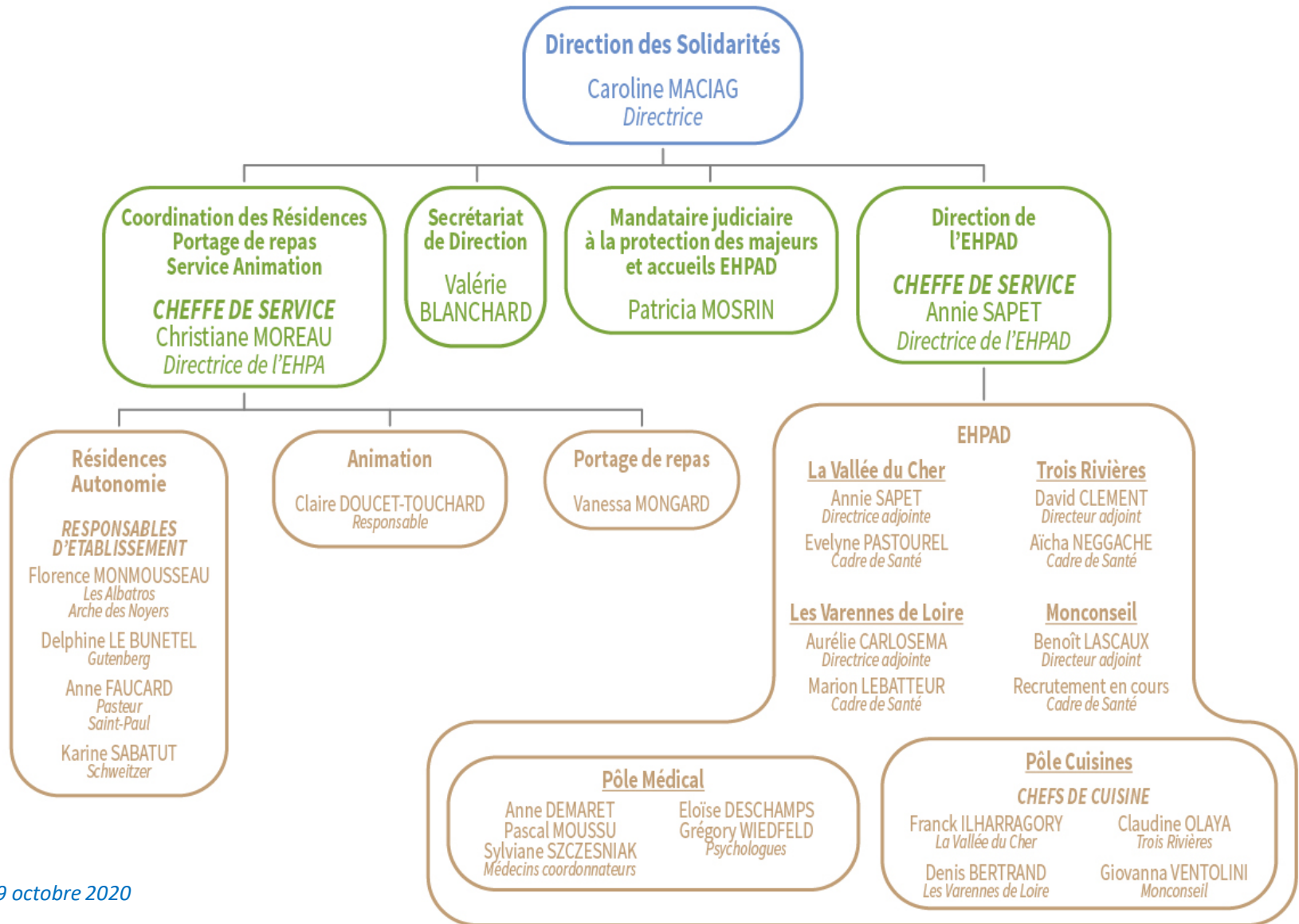
1 service Animation destiné aux personnes âgées.

Les dépenses de fonctionnement de l'EHPAD représentent **15 588 614€** en 2020.

Il fonctionne avec **242 postes d'agents autorisés, 2 postes financés par le CCAS et 16,5 ETP sous forme de contrats aidés**. Cela représente un montant total de dépenses de personnel de **11 426 411€** en 2020.

Les dépenses de fonctionnement des Résidences Autonomie représentent **3 465 357€** en 2020.

Ces Résidences comptent **35 agents permanents et 3 contrats aidés** pour un montant total de **1 591 193€** de dépenses de personnel en 2020.



Au 9 octobre 2020

Focus sur la gestion de la crise Covid- 19 en EHPAD

La période de crise sanitaire a impacté très fortement l'EHPAD dès le mois de mars 2020. Les mesures de gestion de cette crise ont souvent été prises en anticipation des dispositions nationales :

- Fermeture des sites aux visites et aux intervenants extérieurs (sauf professionnels de santé) dès le 9 mars 2020
- Déploiement de renforts de la Ville de Tours et du Conseil Départemental : cuisiniers, infirmières, auxiliaires de puériculture, agents d'entretien pour la désinfection des surfaces.
- Confinement en chambre des résidents à compter du 26 mars
- Recherche des EPI et solutions hydro alcooliques, particulièrement en tension pendant cette période
- Réouverture encadrée des établissements aux visites à compter du mois de mai, ajustement des mesures à la situation au sein de chaque site

Un premier cluster a touché le site des Varennes de Loire en mars 2020. 14 résidents ont été testés positifs, 2 sont décédés.

Focus sur la gestion de la crise Covid- 19 en EHPAD

Octobre 2020 : la deuxième vague

En octobre 2020, un reconfinement est devenu incontournable pour freiner la progression de l'épidémie. Plusieurs mesures de renforcement des actions de prévention et de prise en charge des résidents sont déclinées :

- Prolongation des mesures de bionettoyage (8 postes)
- Autorisation de recours aux heures supplémentaires pour l'ensemble des agents
- Recours à l'interim
- Mise en protection à l'hôtel des agents de l'EHPAD qui le souhaitent
- Protocole de visites, avec le soutien d'accompagnateurs dédiés
- Déploiement d'un agent technique permanent sur chaque site
- Soutien psychologique : mise en place de groupes de paroles
- Majoration exceptionnelle du régime indemnitaire des agents sociaux
- Recrutement d'un cuisinier supplémentaire pour palier une éventuelle absence
- Recrutement de 8 aides-soignants, soit 2 ETP par site et de 4 infirmiers, soit 1 ETP par site

Deux autres clusters sont apparus en décembre 2020 et janvier 2021 : l'un à Trois Rivières (7 résidents infectés, dont 2 décédés), l'autre à Monconseil, au sein de l'Unité Alzheimer (21 résidents sur 24 touchés, dont 3 décès).



Direction des Solidarités

L'EHPAD Les chiffres clés

La moyenne d'âge des résidents est de 88,5 ans, avec une proportion de femmes de 75 %.

93 % des résidents proviennent de l'agglomération de Tours.

96 % des personnes sont bénéficiaires de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) et **18 %** sont bénéficiaires de l'Aide sociale.

Le **GIR moyen pondéré**, permettant de mesurer la dépendance globale des résidents, est de **756** en moyenne sur les établissements du CCAS en 2020 (entre 720 et 779 suivant les structures).

Afin de répondre aux besoins des personnes âgées les moins favorisées, les 4 structures de l'EHPAD sont habilitées à l'Aide Sociale. Les tarifs sont alors fixés par le Conseil Départemental et s'élèvent en 2020 à :

	HÉBERGEMENT	DÉPENDANCE		
		GIR 1 / 2	GIR 3 / 4	GIR 5 / 6
Chambres doubles	48,55 €			
Chambres individuelles	56,38 €	20,86 €	13,24 €	5,62 €
MONCONSEIL	61,34 €			

En 2020, le taux d'occupation est de **96,56 %**, contre 98,78% en 2019. Le nombre total de journées réalisées est de **125 127**, dont 8 626 journées en section Alzheimer. La suspension des admissions, ainsi que les décès plus nombreux du fait de la pandémie, ont impacté significativement l'occupation de l'EHPAD.

Les animations mises en place dans les maisons de retraite sont la transcription des objectifs du Projet d'Animation, eux-mêmes découlant du Projet d'établissement.

Ils sont déclinés en 3 axes :

- **Connaître et reconnaître** la personne âgée comme auteur de sa vie et l'accompagner dans son projet personnalisé ;
- **Favoriser** les liens familiaux et amicaux ;
- Proposer des **activités adaptées** aux capacités des résidents en respectant leurs **choix** et en favorisant leur **autonomie**.

L'année 2020 a été marquée par l'épidémie de covid-19, qui a sensiblement modifié les modalités d'intervention des équipes d'animation. Celles-ci ont avant tout recherché le maintien du lien entre les résidents et les familles, les périodes de confinement en chambre ayant été particulièrement éprouvantes pour nos aînés et leurs proches.

Des tablettes, données par les Hôpitaux de France – Hôpitaux de Paris et la Fondation Boulangier, ont été mises à disposition des résidents pour l'organisation de visites virtuelles ou d'animations plus individualisées.

Les animations collectives ont bien évidemment fait l'objet d'adaptation, tout au long de l'année, aux normes, jauges et contraintes dictées par la situation sanitaire.



Ouvert en 2011 et d'une capacité de **24 places** au sein de l'établissement Monconseil, l'Unité Alzheimer répond à une volonté politique d'élargir les **solutions d'accueil et d'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer**.



L'Unité Alzheimer et son jardin,
au sein de la maison de retraite
Monconseil

Une priorité est donnée aux personnes accueillies dans les établissements du CCAS pour l'admission définitive dans l'unité Alzheimer : en 2020, malgré les périodes de suspension des admissions, **8 nouvelles personnes** ont intégré l'unité, dont 4 venaient de l'accueil de jour, 2 de l'hébergement classique de Monconseil, 1 d'une maison de retraite extérieure et 1 du domicile.

Au sein de l'Unité Alzheimer, un accueil de jour de **6 places** a pour objectifs de :

- Permettre à des personnes âgées de garder ou de recréer un **lien social**, en sortant de leur **isolement** et ainsi prolonger le **maintien à domicile** ;
- Favoriser la **stimulation** des capacités cognitives pour préserver une certaine autonomie dans les gestes de la vie quotidienne par un projet individuel d'aides et de soins adaptés ;
- Donner aux **aidants familiaux** la possibilité de bénéficier d'un répit dans l'aide qu'ils apportent à leurs proches et privilégier de ce fait le maintien à domicile ;
- Participer au **soutien des familles** par la mise en place de groupes de parole et d'informations ;
- Constituer un premier contact avec une institution afin de permettre de préparer la personne, mais également **l'entourage**, à une éventuelle intégration progressive en institution.

L'accueil de jour a fermé ses portes pendant une grande partie de l'année 2020, en raison de la situation sanitaire.

Un **projet de soins spécifique** à ce type de prise en charge et à ce type de pathologie est en place.

Après le PASA de la Vallée du Cher ouvert en 2013, le CCAS en a inauguré un second d'une capacité de **14 places** au sein de l'établissement des Varennes de Loire en 2018. En 2019, un troisième PASA a ouvert au sein de la Résidence « Trois Rivières ».

L'objectif d'un PASA est de proposer un accompagnement à effet thérapeutique afin d'améliorer le bien-être des personnes atteintes de pathologies neurodégénératives modérées et de diminuer leurs troubles. Cela répond à une volonté de **prendre en charge, au sein des structures, les résidents présentant des troubles cognitifs** dans des conditions d'accompagnement les plus élargies possible.

Les PASA se caractérisent par :

- l'**accueil** d'une **population ciblée** : personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée ayant des troubles du comportement légers ou modérés ;
- la présence d'un **personnel qualifié**, formé, soutenu et ayant exprimé une volonté d'exercer auprès de ces résidents (Psychologue, Assistantes de soins en Gériatrie, Psychomotriciens) ;
- l'élaboration d'un **projet de soins adapté** et d'un **projet de vie personnalisé** pour chacun des résidents concernés ;
- la participation des **familles** et des **proches** ;
- la conception d'un **environnement architectural adapté et identifié** par rapport au reste de la structure.

En 2020, les **jardins des PASA** de Varennes de Loire et des Trois Rivières ont été aménagés. Ils offrent un cadre agréable et propice à l'organisation d'activités en extérieur.



PASA des Varennes de Loire



PASA des 3 Rivières

Le CCAS dispose d'un EHPA (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées) composé de **6 résidences** réparties sur la ville, avec un total de **335 logements à la location**, du F1 au F3, pour les personnes âgées autonomes de plus de 60 ans.

Afin de permettre à chacun d'avoir son **environnement personnel** et de conserver son **indépendance**, chaque logement est loué vide et simplement équipé d'une cuisine et d'une salle de bain.



La situation des Résidences Autonomie au 31/12/2020 :

Répartition par genre : 72 % de femmes pour 28 % d'hommes.

Moyenne d'âge : 83,39 ans pour les femmes et 76,7 ans pour les hommes, soit 80,04 ans tous publics confondus.

Un rajeunissement est noté suite au départ des plus fragiles.

Moyenne d'âge à la résidence Schweitzer : 79,3 ans pour les femmes et 74,5 ans pour les hommes

Taux d'occupation global : 84 %

Les recettes provenant des loyers sont passées de 1 942 327 € en 2019, à 1 824 461€ en 2020.

Cette baisse s'explique notamment par l'interdiction d'accueillir de nouveaux résidents pendant les 3 mois du premier confinement, l'absence de travaux de rénovation pendant cette période et par la reprise très progressive des demandes au cours du second semestre.

Enfin, l'EHPA a noté également davantage de sorties en EHPAD que d'ordinaire, la situation de nombreuses personnes s'étant dégradée en cours de confinement sur un plan physique comme cognitif.

Comme chacun le sait, l'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire en lien avec la COVID 19.

Elle a eu de nombreuses répercussions sur l'EHPA tout au long de l'année :

- Fermeture des résidences aux familles et extérieurs pendant le premier confinement
- Interdiction de faire des entrées et travaux pendant cette période.
- Montée en puissance de protocoles d'hygiène pour les agents et dans les locaux
- Réorganisation de la restauration en instaurant du portage de repas pour tous les résidents suffisamment autonomes
- Arrêt des animations avec prestataires
- Réorganisation des animations par des activités plus individuelles pouvant être réalisées à domicile pour certaines
- Instauration de séances de réveil musculaire pour faire face aux difficultés de mobilité engendrées par le peu d'exercice effectué par les résidents
- Départ de résidents par vieillissement prématuré en raison de cette période ne permettant plus les mêmes stimulations
- Crainte de candidats à entrer en établissement dans ce contexte ou demandes exprimées comme urgentes en raison de la dégradation de l'état de santé de certains seniors et du grand isolement vécu à domicile.

Ces Résidences proposent comme prestations :

- un **service de restauration** midi et soir,
- des **animations régulières**,
- et disposent d'un **contrôle d'accès** et d'une **présence humaine** assurée 7j/7 et 24h/24 (sauf pour la résidence Schweitzer).

En 2020 le budget de fonctionnement des 6 résidences du CCAS a été d'un montant réalisé de **3 465 357 €** . Pour solvabiliser les résidents, les montants des aides accordées sont :

- Forfait assistance : **206 892 €**
- Forfait eau/chauffage : **97 200 €**
- Restauration : **72 023 €**
- Secours concernant les loyers : **4 877 €** (montant de 3 trimestres)

Depuis 2012, des tarifs dégressifs sont calculés à partir du « reste à vivre » (ensemble des ressources moins ensemble des charges de logement) afin de favoriser la fréquentation des résidents et leur équilibre alimentaire.

À noter : le tarif le plus bas du repas du midi à 5,45 € permet de déjeuner pour 3,45 €, une fois l'aide de 2€ du Conseil Départemental déduite (titulaires du minimum vieillesse).

Afin de faciliter l'accès aux animations dont l'objectif principal est de favoriser le lien social, certaines ont des tarifs également calculés selon le « reste à vivre ».

La restauration

Nombre de repas servis : 44 453 (43 837 aux résidents et 526 à des personnes extérieures contre 2 755 en 2019, en raison de la fermeture aux visiteurs à compter de mars pour cause de crise sanitaire).

Recettes : 455 124€ dont 72 023€ d'aide (contre 504 997€ en 2019)

- Soit :
- 451 385 € provenant des résidents
 - 378 € provenant des visiteurs,
 - et 361 € du personnel.

Les animations en résidence

Les diverses animations ont généré une recette de **7 902€** contre 27 566 € en 2019.

Cette baisse s'explique par la suppression des animations collectives payantes habituelles et par la fermeture aux extérieurs, en raison de la crise sanitaire. De nombreuses activités créatives gratuites ont été proposées aux résidents pour lutter avant tout contre l'isolement et l'ennui.

Depuis 2012, a été mis en place le **forfait assistance** correspondant à la valorisation de la présence humaine 7j/7 et 24h/24 et au coût du système d'appel d'urgence.

Depuis le 1^{er} juillet 2015, a été mis en place le **forfait eau/chauffage**, correspondant aux dépenses d'eau et de chauffage liées à l'occupation de chaque logement.

Le forfait assistance

Cette prestation a permis de mieux identifier les prises en charge par le CCAS et a généré **147 573 €** de recettes versées par les résidents pour le budget des résidences.

24H/24 7J/7



Le coût mensuel de cette prestation restant à charge du résident varie de 22€ à 115€, après déduction d'une aide spécifique du CCAS et suivant le barème du « reste à vivre », afin que les personnes âgées les moins favorisées puissent accéder aux résidences sécurisées du CCAS. Le montant de ces aides aux résidents est de **206 892 €** pour 2020.

Le forfait eau/chauffage

Cette prestation a permis de mieux identifier les prises en charge par le CCAS. En 2020, la recette versée par les résidents s'élève à **59 565 €**.

Le coût mensuel de cette prestation restant à charge du résident varie de 10,60 € à 42,40 €, pour un logement type F1 après déduction d'une aide spécifique du CCAS et suivant le barème du « reste à vivre » (**97 200 €**), afin que les personnes âgées les moins favorisées puissent accéder aux résidences sécurisées du CCAS.

Afin de favoriser l'attractivité et l'adaptation des résidences à son public âgé, le CCAS entretient continuellement ses établissements.

Aussi, le CCAS de la Ville de Tours a inscrit un financement de **2 000 000 €** pour la rénovation des salles de bain des résidences.

En 2015, il a obtenu une subvention de **100 000 €** de la **CARSAT** et autant de la **CNAV** pour la réhabilitation de celles de la résidence Gutenberg qui ont été achevées en 2019.

En 2016, ce sont **230 000 €** qui ont été accordés par la CNAV pour les travaux de la résidence Pasteur.

Les objectifs de ce projet sont multiples :

- ⇒ Agir en matière de **prévention des chutes** en sécurisant les douches ;
- ⇒ Favoriser le **maintien de l'autonomie** en permettant un accès facilité à cet espace ;
- ⇒ Améliorer le **confort** et le **bien-être** du résident en apportant une rénovation de son cadre de vie.

Les travaux de rénovation des salles de bain de **Pasteur** se sont terminés début 2020 (changement du mobilier et rabaissement des douches)

Parallèlement, l'isolation du bâtiment de **St Paul** et la rénovation des balcons ont eu lieu pour permettre de gagner en température et d'embellir la façade.

La rénovation des salles de bain des autres résidences est attendue par leurs occupants pour plus de confort et d'accessibilité.

Les chiffres de 2020 :

77 240 repas livrés à domicile (**67 432** en 2019), soit une moyenne de **248 clients/mois**.

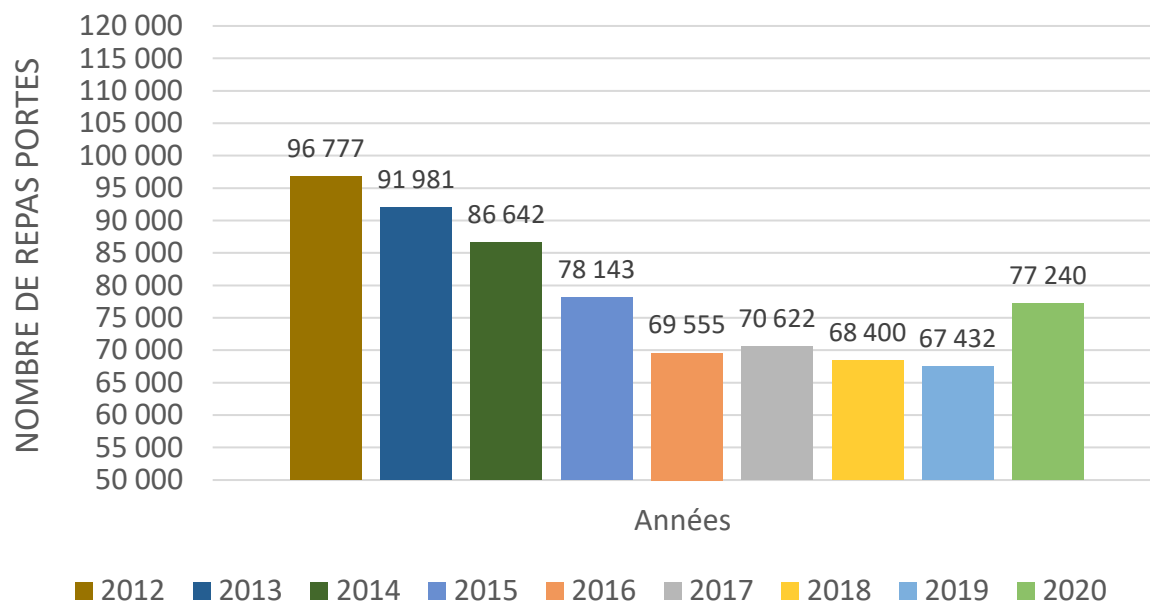
Tarifs :

7,30 € avec le pain
7 € sans le pain

Tarif spécial mis en place pendant les périodes de confinement :

5,45 €

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE REPAS PORTÉS



En 2020, le service de Portage de repas a connu une augmentation de fréquentation en raison de la crise sanitaire et des périodes de confinement qui ont incité des personnes âgées à se faire livrer des repas, d'autant qu'un tarif minoré leur était proposé (5,45 €). Les recettes ont donc augmenté en parallèle même si elles ont été atténuées par cette mesure.

La crise sanitaire qu'a connu l'année 2020 a frappé de plein fouet la programmation habituelle du service Animation à destination des séniors de la ville ou de nos résidences autonomie.

Ainsi, au fil du temps, de nombreux évènements ou animations préparés ont été annulés au gré de la propagation du virus et des annonces gouvernementales, comme indiqué dans ce bilan.

En résidence, le fait le plus marquant a été celui de ne plus accueillir de personnes âgées extérieures, sources d'échanges et de liens sociaux différents. En outre, le fait de ne plus faire intervenir de prestataires a conduit nos animatrices à revoir énormément leur programmation d'animations avec la contrainte forte du respect des gestes barrières et de la distanciation physique.

Il a donc fallu se réinventer et proposer des actions où les règles sanitaires pouvaient être respectées pour favoriser malgré tout le lien social et la convivialité.

Manifestations 2020

Objectifs : **favoriser** le lien social ;
créer de la convivialité et une
ambiance festive.

- ♦ **3 Galettes des rois** animées par l'orchestre « Michel VILLE » réunissant **885 personnes** à l'Hôtel de Ville les 21, 22 et 23 janvier.
- ♦ **Banquets d'Automne** prévus les 28/09 et 08/10 annulés pour cause de crise sanitaire
- ♦ **Café concert des Fêtes de fin d'année** annulé également. Le projet « Mélod'Hiver » est venu le remplacer pour s'adapter à la situation sanitaire. Les 4 concerts prévus sur le mois de décembre ont eux aussi dû être annulés.

Marche Intergénérationnelle

Action initiée en 2018

Objectifs : **Promouvoir** la mobilité ;
valoriser le lien social par une
démarche intergénérationnelle ;
favoriser la solidarité et la
coopération entre générations.



Cette 3^{ème} édition devait se dérouler le **mercredi 7 octobre** en après-midi sur l'Île Balzac et le lac de la Bergonnerie. Elle a été annulée, en raison de la situation sanitaire induisant l'application de contraintes réglementaires trop fortes.

Séjour à Seignosse

Objectifs : **favoriser** le départ en vacances ; **prévenir** la perte d'autonomie ; **créer** du lien et **rompre** le sentiment d'isolement.



Malgré un report du mois de mai sur septembre, le séjour a du être annulé. 40 personnes étaient inscrites, 20 personnes bénéficiaient des tarifs modulés (7 en Tranche C, 4 en Tranche B et 9 en Tranche A). 28 bénéficiaient de l'aide ANCV d'un montant de 135€ soit 70 % des participants. L'ensemble des participants a été intégralement remboursé.

Les sorties-spectacles

Action initiée en 2016

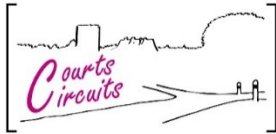
Objectif : **faciliter** l'accès à l'offre culturelle.

« **Holiday On Ice** », prévu le dimanche 29 mars à 14h au Grand Hall, a été annulé. 40 personnes étaient inscrites, **18** bénéficiaient des tarifs modulés (4 en tranche C, 10 en tranche B et 4 en tranche A), soit 45% des participants. L'ensemble des inscrits a été intégralement remboursé.

Courts Circuits

Action initiée en 2017

Objectif : **permettre** aux résidents et aux personnes fréquentant les résidences d'effectuer une sortie.



Il a été proposé **24 sorties** au départ des 6 résidences autonomie de février à octobre.

- 13 en format classique : sortie sur une demi-journée ;
- 11 en format adapté à la situation sanitaire : sortie d'1h30 sans participant extérieur aux résidences et en effectif réduit.

154 voyageurs (420 en 2019) ont bénéficié de cette action, pour un effectif de 103 participants (86 en 2019) dont 52 résidents (35 en 2019).

Malgré les solutions mises en places pour le maintien les courts-circuits ont dû s'arrêter.

Prévention Routière : code et conduite

Action initiée en 2019

Objectif : **Sensibiliser** et **informer** les séniors, usagers de la route, sur les risques rencontrés lors de leurs déplacements quotidiens

Pour la seconde année, en partenariat avec **l'Unité d'Éducation Routière de la Police municipale** de la Ville de Tours, **3** ateliers de prévention routière, d'une durée de 2 heures, planifiés, au cours du dernier trimestre, sur 3 sites (Siège du CCAS, Grange du Colombier et Espace Jacques Villeret) couvrant l'ensemble du territoire de la ville de Tours bien que plébiscités n'ont pas pu avoir lieu.

En collaboration avec l'école de conduite prestataire « Evasion », 10 sessions de conduite avec 3 séniors étaient prévues sur une semaine de novembre. En raison de la situation sanitaire, elles ont été reportées en 2021.

« 30 Minutes pour rester en forme »

Action initiée en 2020

Objectifs : **prévenir** la perte d'autonomie et **favoriser** le bien-être ; **encourager** la pratique d'une activité sportive adaptée ; **s'accorder** du temps pour soi.



Ce projet a été initié à la suite de l'action « Réveil musculaire » mise en place à la résidence Saint-Paul et aux retours des participants des activités physiques proposées par le service Animation qui exprimaient leur manque d'exercices, au cours du confinement.

Il est donc apparu nécessaire de trouver une solution pour pouvoir proposer aux seniors confinés la continuité d'une activité physique.

4 fiches ont été créées avec le soutien de l'un des prestataires de nos activités physiques, SIEL BLEU, et intégrées, au fil des éditions, en page centrale du Tours Anim' Séniors ainsi que sur le site du CCAS dans l'objectif de toucher le plus grand nombre.

4 vidéos reprenant les fiches ont été réalisées en interne avec un éducateur sportif de SIEL BLEU. Ces dernières permettent un accès plus ludique et une pérennité de l'action.

Afin de pouvoir en faire un bilan, un questionnaire a été diffusé dans le Tours Anim' Séniors lors de la parution de la dernière fiche.

Tous les participants aux activités physiques non abonnés au Tours Anim' Séniors ont également été intégrés à l'envoi de ce dernier pour pouvoir bénéficier de leurs retours.

Ces fiches supports ont aussi pour objectif, comme les vidéos, de proposer dans le cadre du projet « Réveil musculaire » sur les résidences, des supports adaptés permettant de guider les animateurs des séances.

Wimoov

Action initiée en 2018

Objectifs : **promouvoir** et **initier** de nouvelles pratiques de mobilité ; **sensibiliser** et **accompagner** les publics fragilisés vers une mobilité autonome.

Ce dispositif d'aide à la mobilité des seniors, proposé par la plateforme de **Mobilité Wimoov d'Indre-et-Loire**, est financé par différents partenaires : Conférence des financeurs, Tours Métropole...

Plusieurs ateliers ont été mis en place en résidence :

- **Résidence Albatros** :

- ◆ Atelier Mobilité : Sécuriser ses déplacements en tant que piéton.
- ◆ Balade Urbaine

- **Résidence Arche des Noyers** :

- ◆ Atelier Mobilité : Sécuriser ses déplacements en tant que piéton.
- ◆ Atelier Mobilité : Gestes barrières dans les transports en commun.

- **Résidence Gutenberg** :

- ◆ Atelier Mobilité : Gestes barrières dans les transports en commun.

- **Résidence Pasteur** :

- ◆ Atelier Mobilité : Sécuriser ses déplacements en tant que piéton.

- **Résidence Saint Paul** :

- ◆ Atelier Mobilité : Sécuriser ses déplacements en tant que piéton ;

- **Résidence Schweitzer** :

- ◆ Atelier Mobilité : Gestes barrières dans les transports en commun.

Les ateliers « Gestes barrières » ont été conçus par la conseillère Mobilité suite à la demande d'une animatrice du CCAS.

En raison de la situation sanitaire, ils n'ont pu être mis en place sur l'ensemble des sites et le seront dès, que cela sera possible.

Les actions Sport et Santé

Objectifs : **maintenir** la pratique d'une activité physique selon ses envies ; **prévenir** la perte d'autonomie à travers une activité collective.



◆ **Maintien en forme/Gym douce (gratuit) :**

- 135 séances dans les 6 résidences, la salle René Fonck et la salle de la Grange du Colombier pour **204** participants.

Tai-chi Chuan :

- 13 séances, **17** participants, le mardi matin à la Résidence Schweitzer.

- 14 séances, **7** participants, le mercredi après-midi à la Grange du Colombier.

◆ **Qi Gong :**

- 13 séances, **15** participants, le mardi matin à la Grange du Colombier.

- 13 séances, **9** participants, le vendredi matin à la Résidence Schweitzer.

◆ **Yoga :**

- 13 séances, **7** participants, le lundi matin à la Résidence Schweitzer.

- 13 séances, **11** participants, le vendredi matin à la Grange du Colombier.

- 24 séances, **8** Participants, le mercredi matin à Gutenberg

- 8 séances, **5** participants, le lundi matin à Pasteur.

Ces deux derniers créneaux, proposés en 2020, ont été financés par la Conférence des financeurs.

Parcours « Gagner en sérénité »

Action initiée en 2015

Objectifs : **accompagner** les seniors dans la prise en charge physique et psychique du vieillissement ; **accompagner** les seniors au mieux vivre ensemble en collectivité.



Le parcours « **Gagner en sérénité** », initié par l'intervention d'une sophrologue, est aujourd'hui conduit par les animatrices formées à la conduite du parcours et à la menée de séances de sophrologie. **6** parcours ont été mis en place.

Devant les bénéfices ressentis par le public et à sa propre demande, des séances « Sérénité entretien » mensuelles ou bimensuelles sont proposées en complément du parcours sur les résidences Gutenberg et Schweitzer. Elles permettent le maintien des acquis et des bienfaits de la sophrologie.

Face aux besoins des résidents en cette période anxiogène et pour soutenir les animatrices des résidences, il a été décidé, fin 2020, de programmer un nouveau parcours sur chaque résidence, avec une séance tous les 15 jours, animé par l'animatrice Inter-résidence.

La Chorale des « Gens heureux »

Action initiée en 2009

Objectifs : **développer** sa capacité au chant ; **pratiquer** une activité source de détente d'esprit et de corps ; **apprendre** à écouter l'autre ; **créer** du lien social et **valoriser** le rôle sociétal.

Les **Ateliers chant/chorale** sont conduits, depuis avril 2018, par un intervenant vacataire diplômé d'un **Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant**.

16 séances au total ont été réparties sur l'ensemble des résidences (1 séance par mois et par établissement) avec **27** participants en moyenne par résidence de janvier à début mars.

La **Chorale des « Gens heureux »** se compose d'environ **30** personnes. La majorité des choristes est extérieure aux résidences.

Les ateliers n'ont pas pu reprendre en 2020.



Les « Points musicaux »

Action initiée en 2010

Objectifs : **permettre** aux résidents d'assister à des concerts à domicile ; **découvrir** de nouveaux styles musicaux.

2 concerts ont été programmés :

- le lundi 27 janvier à la résidence Gutenberg : Chorale Gabriel FAURÉ ;
- le mercredi 10 octobre à la résidence Gutenberg : Duo Marcel et Marcelle.

« Comme à la bibliothèque »

Action initiée en 2018

Objectifs : **permettre** aux résidents de disposer d'un accès facilité et adapté à la lecture ; **proposer** des animations autour du livre ; **mettre à disposition** des ouvrages.

En partenariat avec la **Direction des affaires culturelles** de la Ville de Tours, plusieurs actions autour du livre sont proposées :

- **Résidence Albatros** – Rencontre et portage de livres mensuellement avec la Médiathèque des Fontaines ;
- **Résidence Arche des noyers** - Rencontre et portage de livres mensuellement avec la Médiathèque François Mitterrand ;
- **Résidence Gutenberg** – Emprunt de livres à la Médiathèque François Mitterrand ;
- **Pasteur** – Rencontre et portage de livres mensuellement avec la bibliothèque Paul Carlat ;
- **Résidence Saint-Paul** – Rencontre et portage de livres mensuellement avec la bibliothèque Paul Carlat.

La mise en place d'un protocole sanitaire par la Direction des affaires culturelles a permis de poursuivre ce partenariat en portage indirect uniquement.

23 actions au total ont eu lieu sur l'ensemble des sites.

Wii Bowling

Action initiée en 2019

Objectifs : **initier** les seniors aux nouvelles technologies et à la pratique des jeux vidéo ; **développer** des liens intergénérationnels.



L'association « Silver Geek » a initié un programme favorisant le bien-vieillir des Séniors et le développement des liens intergénérationnels en partenariat avec la Fondation MACIF et l'association Unis-cité Val de Loire.

8 jeunes volontaires en Service Civique de l'association Unis-cité Val de Loire ont mené des initiations « Wii Bowling » sur l'ensemble des 6 résidences jusqu'au début du confinement. **25** rencontres ont pu être organisées.

Le maintien de ces rencontres via l'application Skype n'a pu durer dans le temps.

Le CCAS de Tours était pour la 2nde année successive partenaire pour l'organisation de la finale départementale du Trophée « Wii Bowling » organisée par l'association Silver Geek , le mercredi 8 avril à l'Hôtel de ville de Tours.



Les animations dans les résidences autonomie

Le 1^{er} confinement et la crise sanitaire ont marqué un virage dans nos propositions.

Il a ainsi été nécessaire d'innover en initiant des activités pouvant être réalisées seul, chez soi ou dans les espaces collectifs avec distanciation. Les propositions ont été multiples et variées avec un partage d'expériences de résidence à résidence, l'objectif étant de pouvoir offrir un panel le plus large possible aux résidents.

13 actions ont été proposées. Certaines ont émané des équipes sur place et ont été transposées sur les autres sites comme le Réveil musculaire ; d'autres ont été élaborées par le service Animation et proposées sur l'ensemble des résidences.

- **Le musée à la maison** : création de 6 kits permettant de s'essayer à la « manière de » et de revisiter en couleur les monuments de la ville.
- La dictée : participation via la page Facebook « La dictée géante » et l'émission « Tous prêts pour la dictée » sur France 3
- Kits créatifs : création de 4 kits créatifs avec tutos permettant la participation à la décoration du cadre de vie des résidences et de rythmer les temps forts de l'année.
- Petit bac : animation rencontrant déjà un fort succès.
- Jeux de lettres/jeux de mots... : création d'un espace de diffusion, avec corbeilles, en accès libre dans chaque résidence. Les mandalas ont rencontré un vif succès et ont été déclinés sur la résidence Pasteur avec la création de sets de table, de marque-pages...
- Pique-nique et marche au jardin
- Quiz sur des thèmes divers et musicaux
- Pétanque
- Jardinage : de nombreux ateliers contribuant au fleurissement des espaces paysagers.
- Skype: l'application a permis le maintien du lien avec les familles. Toutes les résidences ont été dotées par la **Fondation des Hôpitaux de France** en partenariat avec BOULANGER d'une tablette numérique. Une adresse « Skype » a été créée pour chaque résidence.
- Cinéma/concerts : Internet a été une source forte de propositions culturelles.

Il faut noter que l'ensemble des agents des résidences s'est fortement mobilisé. Cette mobilisation a permis, en l'absence de deux animatrices sur trois, pour confinement strict, de maintenir des temps de convivialité et d'aider les résidents à traverser cette période d'isolement très difficile à vivre.

Les animations dans les résidences autonomie

En journée :

- **45** Apéro Anniversaire/Bienvenue ;
- **48** Séances de Cinéma ;
- **15** Après-Midis Culturels ;
- **8** Lotos dont 9 sur la salle de quartier de la résidence Schweitzer
- **34** Après-Midis Ludiques ;
- **8** Après-midis Crêpes-Party ;
- **5** Barbecues ;
- **35** Ateliers Créatifs et **113** ateliers déco ;
- **10 sorties** (musées, expositions, restaurants, pique-niques...).

En soirée :

- **9** repas « Fêtes de fin d'année ». Afin d'accueillir tous les résident(e)s, les résidences Arche des Noyers, Albatros et Gutenberg ont proposé un repas le midi et un autre le soir.
- **1** Barbecue ;
- **2** Soirées raclette.

Les **équipes des résidences** sont un soutien fort dans le déroulement des animations.

À la résidence Schweitzer, les **étudiants** organisent des animations le week-end suivant une programmation définie avec la Responsable.

En septembre, une enquête a été menée auprès des résidents pour diagnostiquer leurs attentes au vu de l'évolution des pratiques. Elle a permis à la nouvelle Vice Présidente de donner ses orientations pour 2021.

La fête des voisins

Action initiée en 2012

Objectif : **créer** une rencontre conviviale et participative.

La **fête des Voisins** a été reportée et organisée le vendredi 18 septembre en soirée sur les **6 résidences** pour répondre à l'initiative de l'association « Immeubles en fête ».

Les animatrices ont eu pour objectif de soutenir les résidents et les agents dans l'organisation de leur soirée et de gérer les besoins matériels : nappage, décoration et mobilier.

Une édition encore très suivie : entre **17 et 33 personnes par site**, un moment fort de la vie en résidence, accompagné par les équipes pour en favoriser la réussite. Les résidents des Albatros ont opté pour une soirée pizzas, l'occasion de « passer commande » avec le soutien de l'animatrice.

« 3 brins de tissu, 1 brin de caouette »

Action initiée en 2017

Objectifs : **valoriser** le rôle sociétal des participants ; **favoriser** l'échange des savoir-faire entre les membres du groupe ; **préserver** l'autonomie ; **encourager** la créativité et **veiller** à rompre l'isolement.

Cette action autour du thème de la Couture est planifiée un après-midi par mois sur chaque résidence. Ce rythme a été très perturbé par la situation sanitaire.

- 2 ateliers sur la résidence Gutenberg
 - 2 ateliers sur la résidence Arche des noyers
 - 3 ateliers sur la résidence Pasteur
- avec une moyenne de **10** participants dont 6 personnes extérieures.



Tricot solidaire

Action initiée en 2017

Objectifs : **créer** une dynamique de groupe et de lien social ; **s'inscrire** dans une démarche de bénévolat et de solidarité.

Ce partenariat avec l'association « **La maison de la Solidarité** » permet aux bénévoles de l'association et aux résident(e)s de se réunir deux fois par mois.

La crise sanitaire n'a pas permis de maintenir ce rythme.

Il a été proposé:

- **9** ateliers sur la résidence Gutenberg ;
- **4** ateliers sur la résidence Pasteur.

Anti-Gaspi

Action initiée en 2016

Objectifs : **lutter** contre le gaspillage ; **valoriser** les déchets et les végétaux.

Les ateliers jardinage, bricolage nature ont été animés par les **animatrices et/ou** en partenariat avec l'intervention de **La Gloriette**.

En raison de la crise sanitaire, ils ont été réorientés vers des séances de plantations (fleurs, légumes) permettant aux résidents d'investir les jardins et de les embellir.

Un projet sur le thème du jardin a été proposé en 2020 aux résident(e)s de Saint-Paul permettant ainsi la valorisation du réaménagement du jardin de la résidence avec terrasse, accès adapté aux personnes à mobilité réduite et bacs de fleurissement.

Tours Anim'Séniors



Nouvelle formule 2nd trimestre
2018

La mise en place de la formule « Abonnement » remporte un vif succès et compte **666** abonnés en décembre 2020 contre **541** en décembre 2019, soit **125** nouvelles demandes pour l'année 2020.

Ce dernier a également été adressé à toutes les personnes non abonnées participants aux activités sportives et qui en raison de la suspension des activités ne pouvaient plus le retirer sur place.

Il est aussi distribué à tous les usagers du service de Portage de repas à domicile.

La salle Schweitzer



Cette salle de quartier est utilisée chaque semaine par le service Animation :

- **Gymnastique maintien en forme** - lundi de 14h30-15h30,
- **Qi Gong** – mardi de 9h30-10h30,
- **Tai Chi Chuan** – mardi de 9h30-10h30,
- **Yoga** - lundi de 9h30-10h30.

Certains acteurs de la vie locale en profitent également à titre gracieux :

- Comité de quartier Lafuye-Velpeau - **Club de Bridge** - mardi de 14h-18h,

La salle a également été prêtée à l'Amicale des retraités de la Mutualité Française du Centre Val de Loire pour l'organisation de sa galette des rois.

Ces activités physiques ou associatives ont été suspendues en 2020, à partir du premier confinement, la résidence n'étant plus accessible aux personnes non résidentes pour limiter les risques de propagation de la COVID 19.

La salle René Fonck

La salle René Fonck est utilisée chaque semaine par le service Animation :

-Gymnastique maintien en forme - lundi de 14h30-15h30.

A partir du 1^{er} confinement, cette activité a été suspendue.

Certains acteurs de la vie locale en profitent également à titre gracieux :

- Association d'assistantes maternelles « Les Petits Pas » lundi et vendredi matin ;

- Le centre social Giraudeau/Maryse-Bastié à raison de 9 créneaux par semaine : actions éducatives, La cagette gourmande, atelier d'insertion professionnelle, atelier thématique en faveur des familles, accompagnement scolaire et parental, activités artistiques... ;

- Le Conseil Départemental dispose d'un créneau le lundi pour des actions de prévention spécialisée.

Le CCAS est signataire d'un bail locatif auprès de LIGERIS. Le Centre social Giraudeau/Maryse Bastié assure l'entretien des locaux utilisés par le CCAS.

La salle de la Grange du Colombier

Début de mise en place
septembre 2017.



La salle est utilisée chaque semaine par le service Animation :

- **Gymnastique maintien en forme** - lundi de 14h30-15h30 et mercredi de 14h30-15h30,
- **Qi Gong** - mardi de 9h30-10h30,
- **Tai Chi Chuan** – mercredi de 14h-15h,
- **Yoga** - vendredi de 10h-11h.

Certains acteurs de la vie locale en profitent également à titre gracieux :

- Le comité de quartier « Vivre ensemble à Sainte-Radegonde »
Yoga - jeudi de 18h-22h
Jeux de société - vendredi de 14h-17h
- L'association « Ensemble à Tours Nord »
Soutien scolaire/apprentissage du français - lundi 18h-20h et mercredi 16h-20h. Ateliers à destination des jeunes et adultes.
- Conseil de quartier Saint-Symphorien – Ville de Tours
Atelier « Civisme et sécurité » - vendredi de 17h-20h
- Comité de quartier « Monconseil » de Tours
Atelier –Rencontre à destination des habitants – 1 dimanche par mois 10h-14h

La salle a également été prêtée à l'association Monconseil pour l'organisation de son assemblée générale et pour 3 ateliers de rencontres autour du Zéro déchet.

Ces activités physiques ou associatives ont été suspendues en 2020, à partir du premier confinement, pour limiter les risques de propagation de la COVID 19.

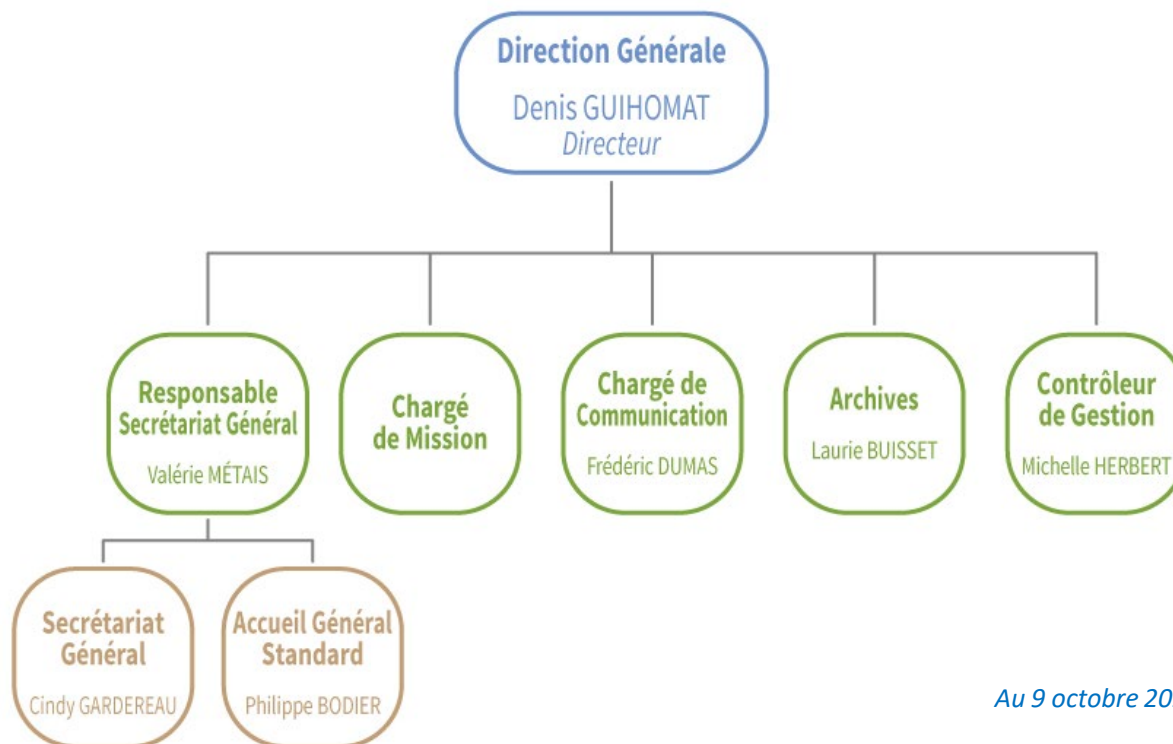
Le CCAS est signataire d'un bail locatif auprès de LIGERIS et assure l'entretien des locaux.

Les moyens du CCAS de Tours

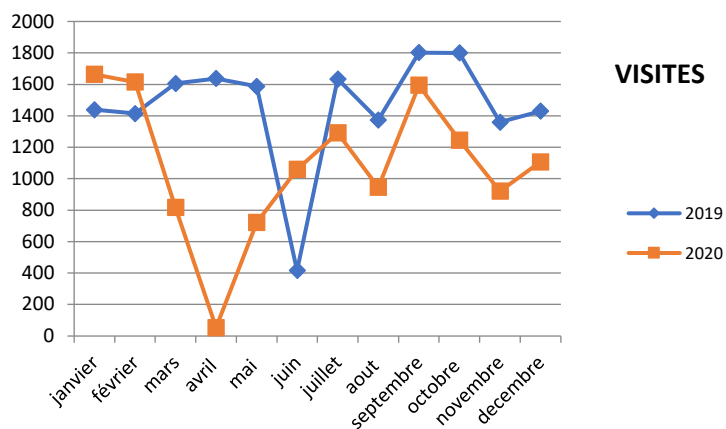
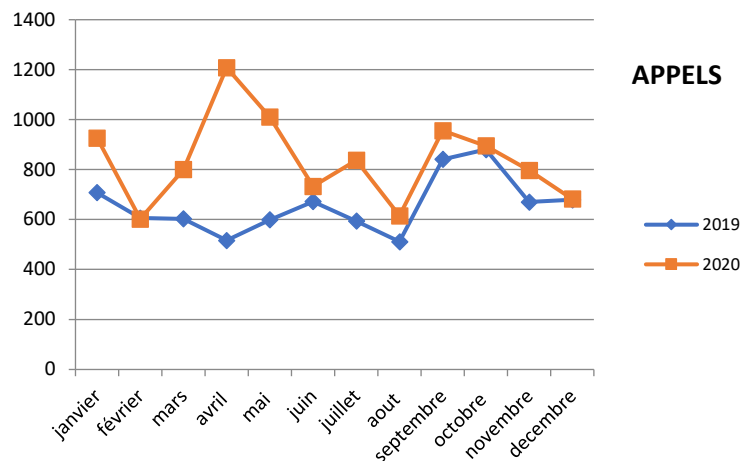
Les Directions fonctionnelles

L'année 2020 aura été marquée fortement par les effets de la COVID-19 sur la vie de nos usagers, de nos établissements et services et sur celle des agents.

Elle a nécessité la mise en œuvre de moyens exceptionnels financiers, techniques et humains.



Au 9 octobre 2020



Les **horaires d'ouverture** du CCAS sont du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00. Le CCAS a été fermé au public lors du 1^{er} confinement, soit du 17 mars au 11 mai.

En 2020, l'accueil général du CCAS a enregistré **10 061 appels**. Près de **33 %** ont concerné la Direction de l'Insertion et des Solidarités et **13 %** la Direction des Personnes Âgées. **46,5 %** sont jugés comme divers (réponses directes à une question, demandes erronées, renvois vers un service tiers extérieur, etc.).

En comparaison avec 2019, on constate **une hausse** pour tous les mois de l'année, essentiellement de mars à mai, soit **+26%** sur l'année entière (7989 appels en 2019).

13 033 visites ont été comptabilisées pour l'année 2020 au niveau de l'accueil général. Près de **73 %** concernent la Direction de l'Insertion et des Solidarités, qui siège à Febvotte également.

On note 5368 visites en moins par rapport à 2019, principalement expliquées par les périodes de confinement en raison de la Covid-19.



Communication Interne :

- ✓ Magazine « **EMPREINTES** » : écriture des articles du CCAS
 - 1^{er} trimestre n° 16 : - Le CCAS fait le pari de l'apprentissage en alternance
- Nos Séniors gamers, des champions hors du commun
 - 3^{ème} trimestre n° 17 : Les agents du CCAS uni et mobilisé face à la Covid-19
 - 4^{ème} trimestre n° 18 : Le CCAS renouvelle son Conseil d'administration
- ✓ **Création et diffusion en novembre 2020 de la newsletter d'informations internes « ENSEMBLE » destinée au personnel du CCAS de Tours : 5 lettres diffusées en 2020**

Cérémonie des vœux au personnel :

- ✓ **Organisation de l'événement au siège du CCAS le 14 janvier 2020 :**
 - Invitation du personnel, des partenaires institutionnels et de la presse
 - Installation de la salle en lien avec les équipes techniques
 - Supervision de l'installation du buffet et du dressage des tables
 - Diffusion d'un diaporama de rétrospective de l'année 2019
 - Remise des médailles du travail : écriture des portraits de présentation
 - Réalisation des prises de vues



Novembre 2020 : Conception et diffusion de la carte de vœux 2021

Réseaux sociaux :

Administration de la page Facebook **CCAS.Tours**
117 publications en 2020 et **856** abonnés (214 en 2019)

Site Internet

www.ccas-tours.fr :
Administration et conception interne : **22 569** utilisateurs (13 762 en 2019) et **130 280** pages vues (94 982 en 2019)

Insertion et cohésion sociale :

À l'occasion des opérations de sensibilisation autour de la journée de lutte contre les violences faites aux femmes du 25 novembre, le CCAS a organisé un affichage, dans l'ensemble de ses sites.

Episodes Covid-19 :

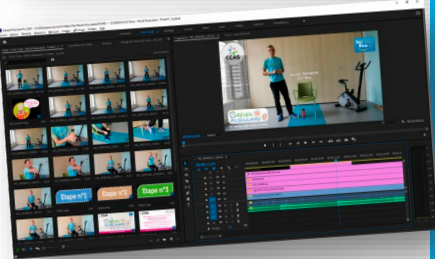
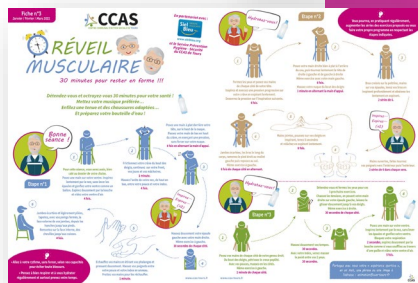
Aide à la conception et à la déclinaison de support d'information et de signalétique



Service Animation :

- ✓ **Tours Anim' Séniors** : conception, co-écriture et mise en page
 - 1^{er} trimestre n° 137 : 3 000 exemplaires
 - 2^{ème} trimestre n° 138 : édition annulée en raison de la Covid-19
 - 3^{ème} trimestre n° 139 : 3 000 exemplaires
 - 4^{ème} trimestre n° 140 : 3 000 exemplaires-> 666 abonnés en décembre 2020 contre 541 en décembre 2019, soit 125 nouvelles demandes pour l'année 2020.
- ✓ **Séjour Séniors à Seignosse** : conception supports de communication
- ✓ **Réveil musculaire « 30 Minutes pour rester en forme »** :
 - Conception de 4 fiches supports d'activités trimestrielles
 - Réalisation de 4 vidéos support avec l'association *Siel Bleu* (tournage et montage interne)
- ✓ **Projet 4 concerts « Mélod'Hiver »** :
Création d'une identité visuelle dédiée et développement des outils de communication de l'événement + relations Presse (annulé en raison de la Covid-19)
- ✓ **3^{ème} édition de la Marche Intergénérationnelle** :
Conception des outils de communication, relations Presse et commande d'objets publicitaires (annulée en raison de la Covid-19 – Report de l'événement en novembre 2021)

- ✓ Soutien aux animations en Résidences et en EHPAD, relations Presse et réalisations des reportages photos
- ✓ Coordination protocolaire avec le service des Relations Publiques de la Ville de Tours de la célébration des centenaires en Résidences et EHPAD (médaille, livre, fleurs, etc.)
- ✓ Maintenance et assistance technique à l'usages des tablettes numériques dédiées aux visio-conférences avec les familles des résident.e.s et aux animations
- ✓ Conception et mise à jour régulière de l'ensemble des plaquettes et brochures institutionnelles des services de la Directions des Solidarités



Les moyens du CCAS de Tours

Les effectifs du CCAS sont de **346** agents permanents en 2020.

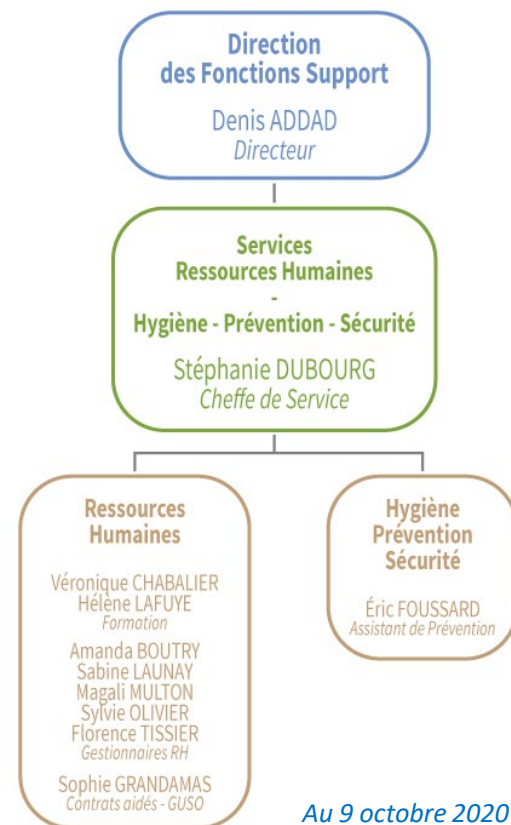
À ces effectifs, s'ajoutent:

- **1 435 contrats** de remplacement temporaire, soit une moyenne de 120 par mois en moyenne (92 en 2018) ;
- **37 emplois aidés** CAE/CUI ;
- **4 apprentis**.

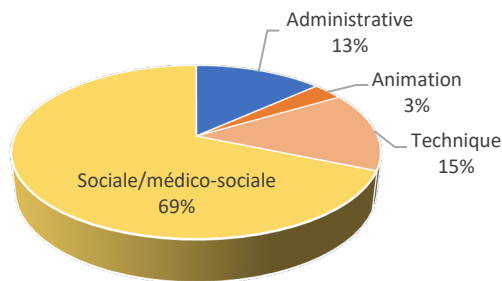
2020 a été marquée par la **continuité de service assurée par les agents du service RH** dans le contexte de crise sanitaire liée au COVID ayant entraîné un **fort accroissement d'activité** et la mise en place du **télétravail 5 jours sur 5**.

Les évolutions statutaires et indemnitaires ont également été appliquées dès la parution des textes réglementaires (**prime exceptionnelle covid / prime grand âge / majoration de l'IAT des agents sociaux / gestion des absences**) malgré le contexte de crise sanitaire.

Le service des Ressources Humaines



Effectifs par filière



Le personnel du CCAS se caractérise par une forte proportion de personnel des **filières sociale et médico-sociale** (239 agents), soit **69 %** des agents.

La majorité des agents du CCAS travaillent dans les maisons de retraite (237 agents) et dans les résidences autonomie (44 agents), pour un total de 278 agents, soit **80 %** des effectifs.

Les Dépenses de personnel

DÉPENSES DE PERSONNEL	2019	2020	ÉCART
TOUS BUDGETS	15 335 770 €	16 522 973 €	+ 1 187 203 €

L'écart s'explique par :

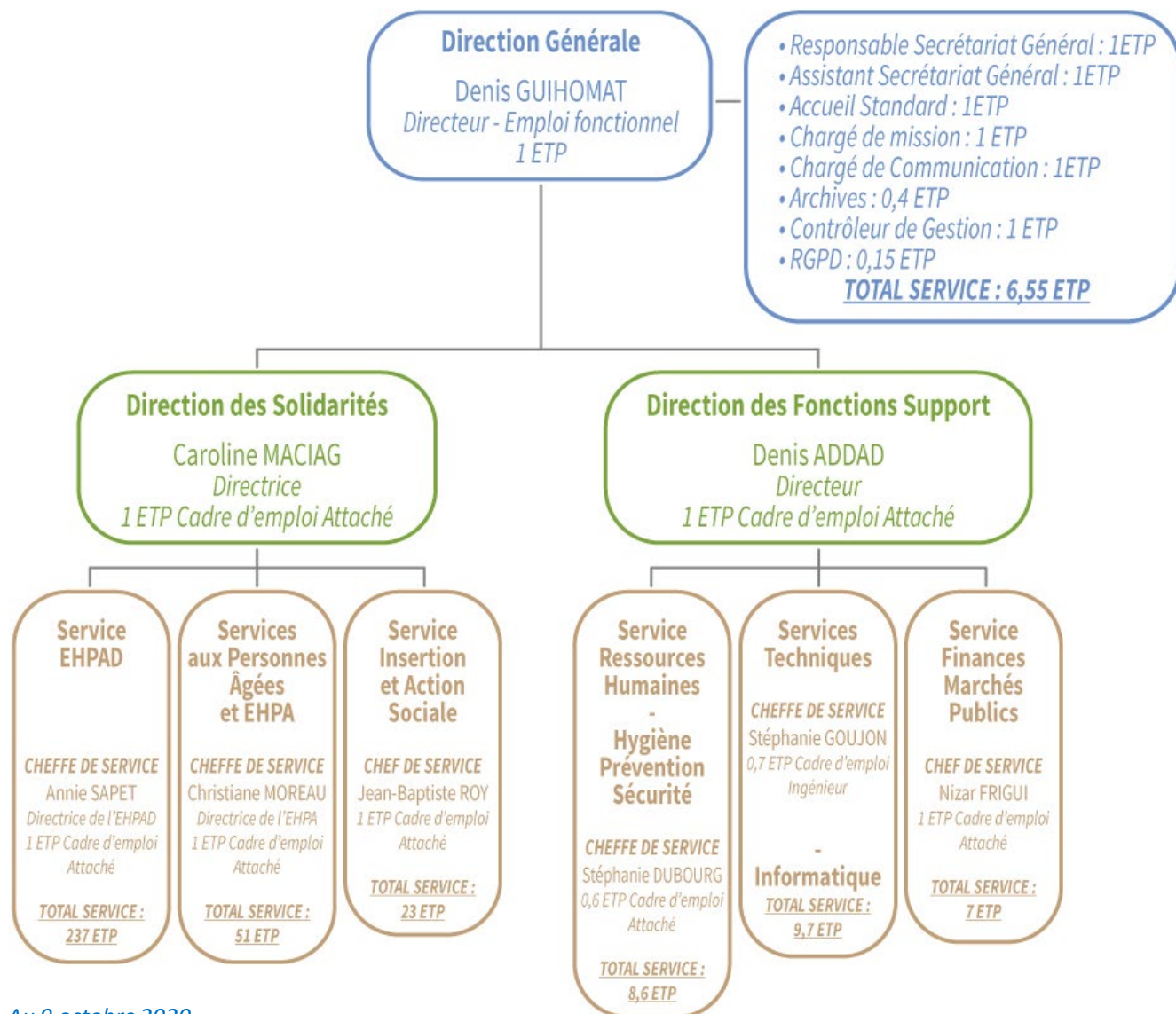
- Une augmentation du groupe du personnel de l'EHPAD de **868 416 €** due aux conséquences de la crise sanitaire, le recours à l'intérim médical pour assurer la continuité du service au GVT de 2,82% et à la mise en œuvre de la prime grand âge et de la prime Covid ;
- Une augmentation du groupe du personnel de l'EHPA pour **37 855 €**, dont 19 500 € de prime Covid et un GVT de 1,2 % ;
- Une augmentation des dépenses de personnel du budget général de **277 589 €** engendrée par la création de deux postes de directeurs adjoints EHPAD, la prime Covid et le GVT ;
- Augmentation de **3 342 €** des dépenses de personnel du budget Accueil de jour dûe au renouvellement du marché de psychomotriciens et GVT.

Les moyens du CCAS de Tours

L'année 2020 a été marquée par l'évolution de l'organigramme du CCAS en 2 Directions (Solidarités et Fonctions Support) intégrant la mutualisation de certains postes avec la Ville de Tours:

- Archiviste 0,4 ETP
- RGPD 0,15 ETP
- Cheffe de service RH 0,6 ETP
- Cheffe des services Techniques et Informatique 0,7 ETP

La mutualisation avec la Ville de Tours



Au 9 octobre 2020

PLAN DE PRÉVENTION 2020

Les actions de Prévention mises en place se sont axées sur le Bien-Être au travail avec notamment des actions de soutien psychologique des agents dans le cadre du COVID.

Cette année a été particulière en raison de la COVID.

Nos établissements ont été fermés pour certains, des renforts de personnels de la Ville de TOURS ont été accueillis dans l'EHPAD et l'EHPA.

Les formations qui avaient été programmées en début d'année ont été pour l'ensemble supprimées.

Seule la formation incendie du second semestre a pu être organisée.

Les autres actions non terminées concernent principalement des travaux soit pour des raisons techniques soit pour des raisons de financement reportés et des actions nécessitant un travail pluri-services.

Sécurité Incendie :

- 22 séquences de formation à la lutte contre l'incendie ont été organisées sur l'ensemble des sites du CCAS ainsi 380 agents ont été instruits à la lutte contre l'incendie.

Objectifs : Améliorer la sécurité et les conditions de travail

Description :

Comme les années précédentes, le plan de prévention 2020 a été construit autour des constats formulés par les chefs de service, par les agents et par le Service Prévention, ainsi qu'à partir des besoins recensés dans le Document Unique.

A- Mesures Techniques :

- Adaptation des postes de travail (espace informatique, offices ...)
- Suivi des prescriptions de mesures d'hygiène et sécurité des archives ;
- Aménagement de bureaux et locaux divers ;
- Adaptation aux besoins du matériel de mobilisation ;
- Organisation de séances de vaccination antigrippale ;
-

B- Mesures de Formation :

- Formation sécurité Incendie (Évacuation, Lutte contre l'incendie, recyclage SSIAP1) ;
- Formation à l'utilisation du véhicule de Transport de Personnes à Mobilité Réduite ;
- Formation techniques (Habilitation électrique)

C- Mesures Organisationnelles :

- Mise à jour annuelle : Document Unique, Plan Bleu ;
- Suivi des visites médicales obligatoires ;
- Soutiens psychologiques individuels et collectifs ;
- Suivi et contrôle des registres de Santé et Sécurité au Travail ;
- Suivi et contrôle des registres de sécurité des Etablissement Recevant du Public ;

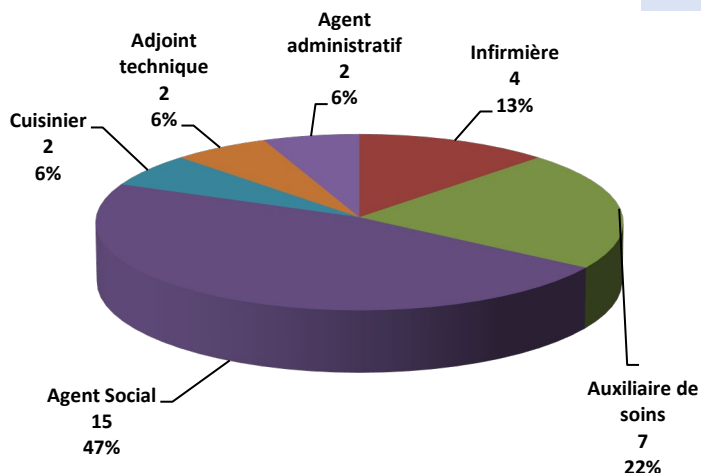
Analyse des accidents du travail

Données Fonctionnelles

Le nombre d'accidents de service a augmenté passant de 25 à 36 événements ayant entraîné un arrêt. Le nombre de jours d'arrêt augment en raison des conditions sanitaires de l'année 2020 mais aussi de 4 événements qui se sont produits en 2019 et qui se poursuivent sur la totalité de l'année 2020.

Par ailleurs, les maladies professionnelles ont engendrés 898 jours d'arrêts de travail en 2020 pour 407 jours en 2019.

Répartition des accidents de service et de trajet avec arrêt ≥ 1 jour



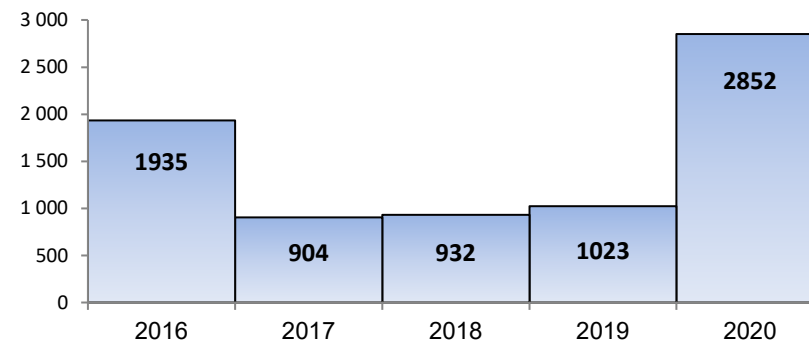
Objectifs de l'action : Analyser et comprendre les circonstances de la survenue d'un accident de service et de trajet afin de faire diminuer leur nombre.

Description de l'activité : il s'agit, à partir des enquêtes administratives, de connaître selon la méthode de l'arbre des causes, les raisons premières et secondaires de la survenue d'un accident. Elles permettent de proposer et mettre en place avec les responsables et les agents concernés, les actions correctives adaptées.

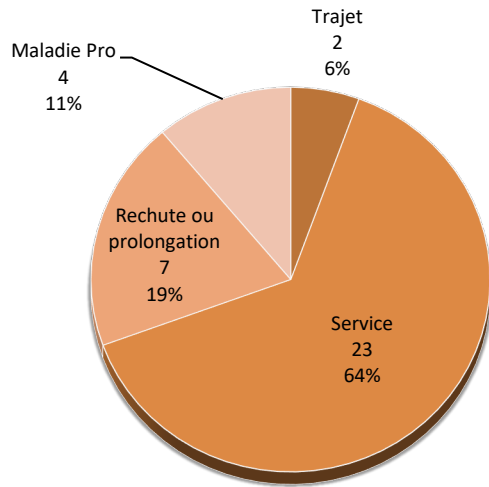
Bilan chiffré :

- De 2019 à 2020, le nombre d'**accidents de service avec incapacité temporaire** a augmenté et passe de 25 à **36** accidents ;
- Le nombre total de **jours d'arrêts supérieurs à 1 journée** enregistrés pour l'année 2020 a presque triplé avec **2 852** jours d'incapacité temporaire contre 1 023 jours en 2019 :
 - ✓ **898** jours d'incapacité de travail pour **maladie professionnelle** ont été enregistrés contre 407 en 2019 pour 3 auxiliaires de soins et 1 agent social ;
 - ✓ **1 001** jours d'arrêts liés aux accidents de l'année 2019 se sont poursuivis sur l'année 2020 pour **rechute ou prolongation** ;
 - ✓ Le nombre de jours d'arrêts pour les **accidents de service** augmente et passe de 388 jours à **705** jours. Cette augmentation s'explique en grande partie par la prise en charge des arrêts dus à la Covid-19 en 2020 pour 5 agents (2 infirmiers et 3 auxiliaires de soins) soit 140 jours d'arrêts ;
 - ✓ **248** jours d'arrêts pour **accidents de trajets** ont été comptabilisés contre 52 en 2019.

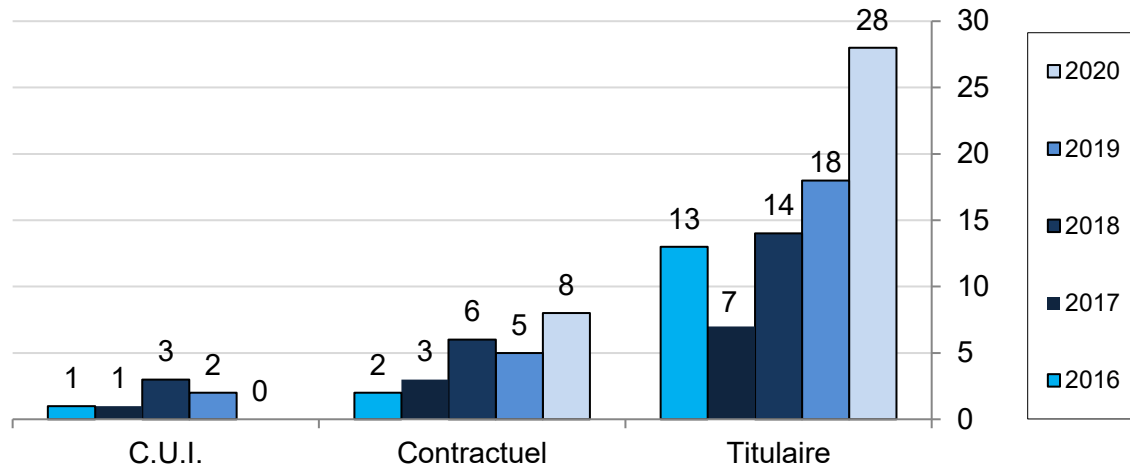
Evolution des événements en nombre de jours d'arrêts > 1 jour



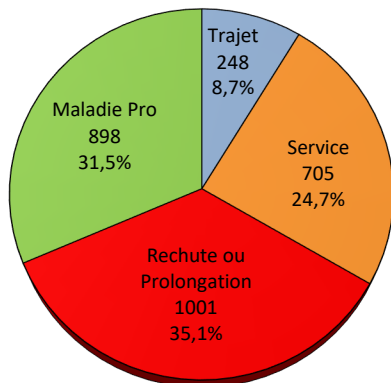
Proportionnalité des accidents de Travail ≥ 1 jour



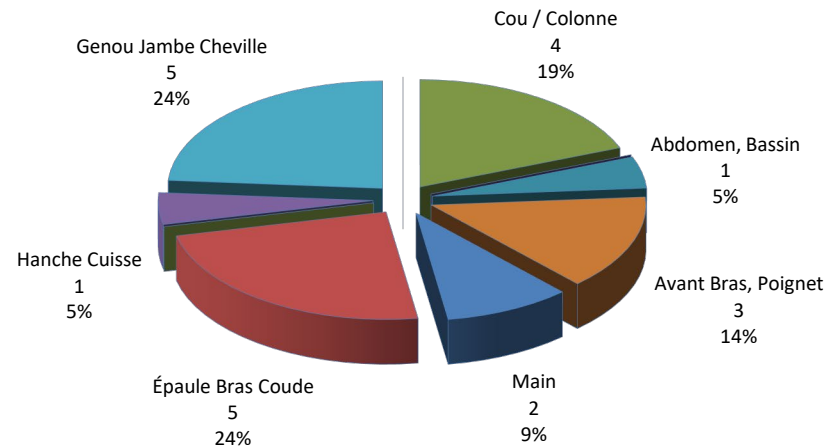
Evolution par statut (accident de service et de trajet avec arrêt > 1 jour)



Récapitulatif du nombre de jours d'arrêt ≥ 1 jour et en %



Distribution du siège des lésions

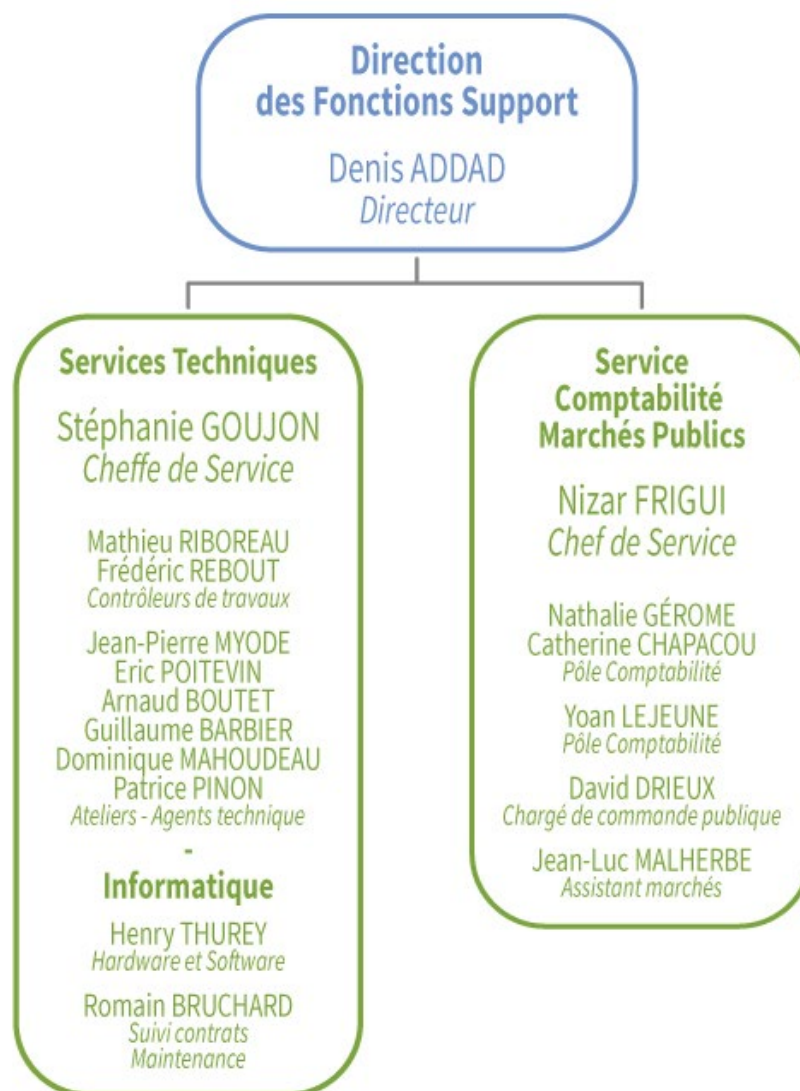


Formation Prévention des salariés

Objectifs : Permettre aux salariés de disposer des connaissances leur donnant les moyens de travailler en toute sécurité physique et psychologique.

Description :

- Prévention : **AUCUNES DONNEES CAUSE COVID**
- Hygiène **AUCUNES DONNEES CAUSE COVID**
- Sécurité Incendie : Organisées en interne, les formations sont semestrielles et comprennent des exercices d'extinction sur feu réel au 1^{er} semestre sauf en 2020 et la connaissance du Système de Sécurité Incendie de leur établissement respectif, au second semestre.



Au 9 octobre 2020

Focus sur les travaux de l'année 2020 en maisons de retraite

LA VALLÉE DU CHER

Changement du Système de Sécurité Incendie SSI

Maîtrise d'œuvre: Flam Ingénierie – montant des honoraires 10.900 €

Bureau de contrôle et coordination sécurité et protection de la santé

Entreprise : Cegelec

Montant des travaux : 78.000 €



Changement du Système de sécurité incendie à l'EHPAD Vallée du Cher

TROIS RIVIÈRES

Création d'un Jardin et Création d'un Jardin pour le PASA

Entreprise : Artisans Paysagistes

Montant des travaux : 90.000 €



Création d'un jardin et d'un jardin PASA à l'EHPAD Trois Rivières

LES VARENNES DE LOIRE

Création d'un Jardin pour le PASA

Entreprise : Artisans Paysagistes

Montant des travaux : 22.000 €



Le jardin du PASA à l'EHPAD Varennes de Loire

Focus sur les travaux de l'année 2020 en résidences autonomie

TOUTES RESIDENCES

Mise en place d'un nouvel appel malade dans les 6 EHPA

Marque Tunstall

Coût d'investissement : 130.000 €

RÉSIDENCE SAINT PAUL

Ravalement des façades

Maîtrise d'œuvre : Atelier BOURLOIS – montant des honoraires 23 280 €

Entreprises : EURO PEINTURE 37 – T.S.D. – COUVERTURE LOPEZ – GSA 5

Montant des travaux : 550.000 €

RÉSIDENCE PASTEUR

Rénovation des salles d'eau

Entreprises : CREALI – BRUNET

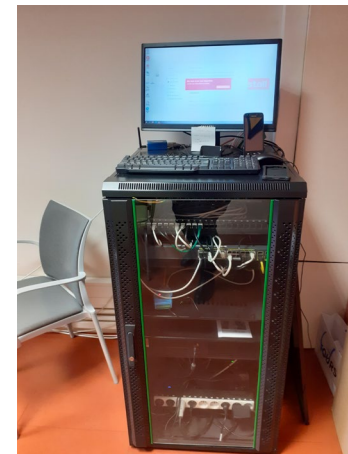
Montant des travaux : 670.000€

RÉSIDENCE LES ALBATROS

Réfection du bouclage Eau Chaude Sanitaire par Ligéris



Une façade rénovée à St Paul



Un appel malade en résidence



Salle d'eau à Pasteur

Focus sur les travaux de l'année 2020 du SIAS et du SIÈGE

SIÈGE FEBVOTTE

Service Insertion et Action Sociale

Mise en place d'un logiciel anti-agression à l'accueil

Coût d'investissement : 4700 €

Informatique

Renouvellement de 30 PC fixes et portable

Coût d'investissement : 24 000 €

Modification de l'architecture serveur avec mise en place d'un SAN (Baie de disque dur) pour avoir une plus grande capacité de stockage

Coût d'investissement : 20 000 €

Mise en place du télétravail

80 postes installés pour un coût de mise en service de 3 000 €

Durant les périodes de confinement, une astreinte a été mise en place le week-end afin de répondre au plus vite aux différents problèmes qui peut arriver soit au niveau informatique, réseau, contrôle d'accès, téléphonie.



Un accueil muni d'un logiciel anti-agression



Un réseau de stockage augmenté

Les moyens du CCAS de Tours

Les Services techniques

SERVICES TECHNIQUES

170 contrats de maintenance à suivre
316 bons de commande transmis

ATELIERS DE LA MILLETIERE

Tous établissements confondus

3000 demandes du logiciel OpenGst terminées

Interventions en EPHAD

40 chambres rénovées

2400 heures passées sur site en support durant l'épidémie de Covid-19

100 interventions de l'astreinte technique

Interventions en EPHA

20 appartements rénovés

50 état des lieux sortants réalisés

Les Services Techniques et Informatique

sssi
service

Compte rendu d'intervention préventive
461998665M

Gamme de contrôle : DI 63000-015 CENTRALE DI

Légende: Satisfaisant Non Satisfaisant Sans Objet

ECS			
Présence de plans des zones près de l'ECS et TRE	<input type="checkbox"/>	NO	
Essai de la signalisation sonore et visuelle du ou des tableaux	<input type="checkbox"/>		
Signalisation visuelle et sonore sur l'ECS sur une coupure de la source principale+secondaire	<input type="checkbox"/>		
Vérification visuelle du câblage interne de l'ECS	<input checked="" type="checkbox"/>		
Vérification du serrage des connexions internes de l'ECS	<input checked="" type="checkbox"/>		
Fonctionnement signalisation visuelle et sonore lors d'un dérangement	<input type="checkbox"/>		Aucune remarque
Fonctionnement signalisation visuelle et sonore lors d'une alarme	<input checked="" type="checkbox"/>		
Déparasitage des constituants de l'ECS	<input checked="" type="checkbox"/>		
Nettoyage de la face avant	<input checked="" type="checkbox"/>		
Max en place de l'étiquette de certification APSAD	<input checked="" type="checkbox"/>		
Contrôle visuel du raccordement à la terre	<input type="checkbox"/>		
Signalisation visuelle et sonore sur l'ECS d'un dérangement sur une coupure batterie	<input checked="" type="checkbox"/>		
Signalisation visuelle et sonore sur l'ECS d'un dérangement sur une coupure secteur	<input checked="" type="checkbox"/>		
Présence d'un disjoncteur et différentiel conforme à la préconisation du constructeur	<input checked="" type="checkbox"/>		Aucune remarque
Disjoncteur et Différentiel réservé à l'usage exclusif de l'ECS	<input checked="" type="checkbox"/>		
Disjoncteur correctement identifié	<input checked="" type="checkbox"/>		
Dérivation 230V issue du tableau principal du bâtiment	<input checked="" type="checkbox"/>		
Vérification de l'isolement des lignes de détections par rapport à la terre	<input checked="" type="checkbox"/>		Aucune remarque
Vérification du courant de garde (ligne collective uniquement)	<input type="checkbox"/>		

Extrait de rapport de maintenance préventive



Rénovation en régie d'une pièce d'eau
Résidence Arche des Noyers

Les moyens du CCAS de Tours

Le CCAS de Tours dispose d'un budget autonome, lui-même subdivisé selon les secteurs d'activité :

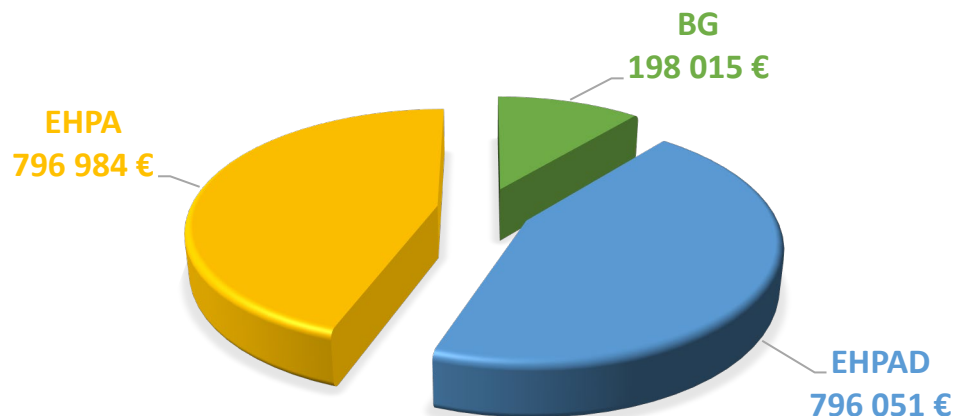
- Budget général pour l'Insertion et la Solidarité ainsi que pour l'administration générale ;
- Budget annexe EHPAD pour les maisons de retraite ;
- Budget annexe EHPA pour les résidences ;
- Budget annexe Accueil de jour pour la section de jour de Monconseil.

Le montant des dépenses de fonctionnement du CCAS (Budget Général, EHPAD, EHPA et Accueil de jour) s'élève à **26 440 231 €** en 2020.

Le montant des recettes de fonctionnement du CCAS (tous budgets), s'élève à **26 680 659 €** en 2020.

Les investissements du CCAS en 2020 (Budget Général, EHPAD, EHPA) s'élèvent à **1 791 050 €**.

RÉPARTITION DÉPENSES INVESTISSEMENT 2020 PAR BUDGET

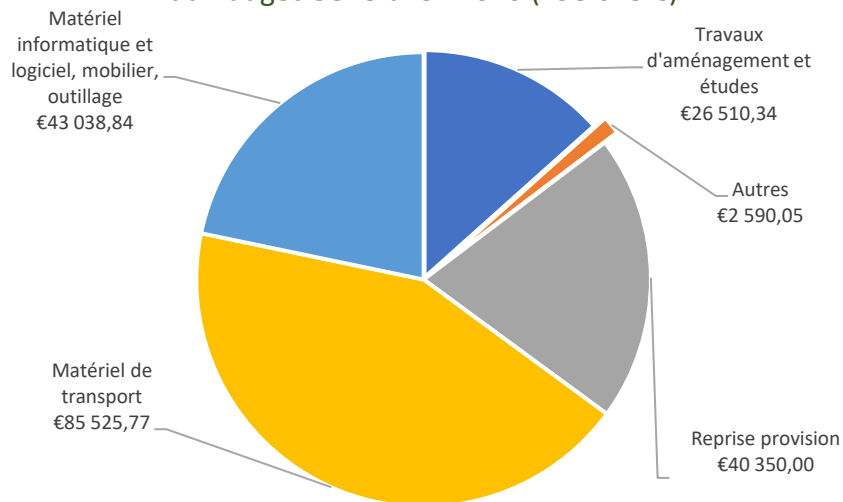


TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 1 791 050 €

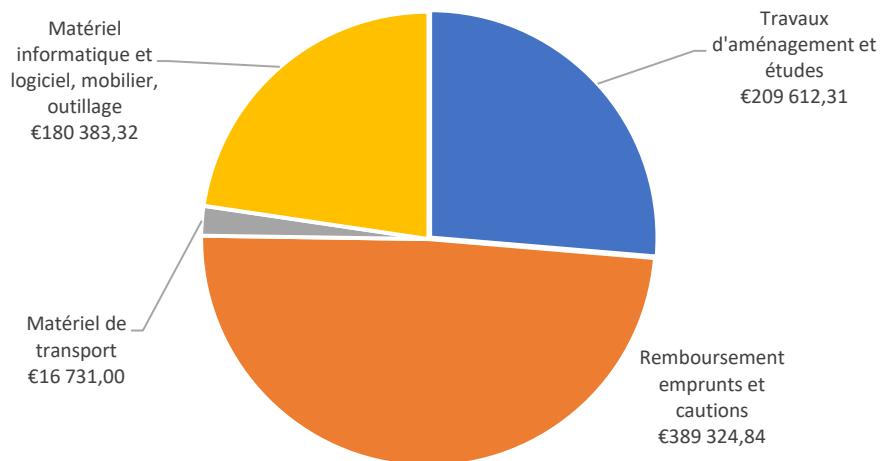
Les moyens du CCAS de Tours

Le service Finances Commande publique

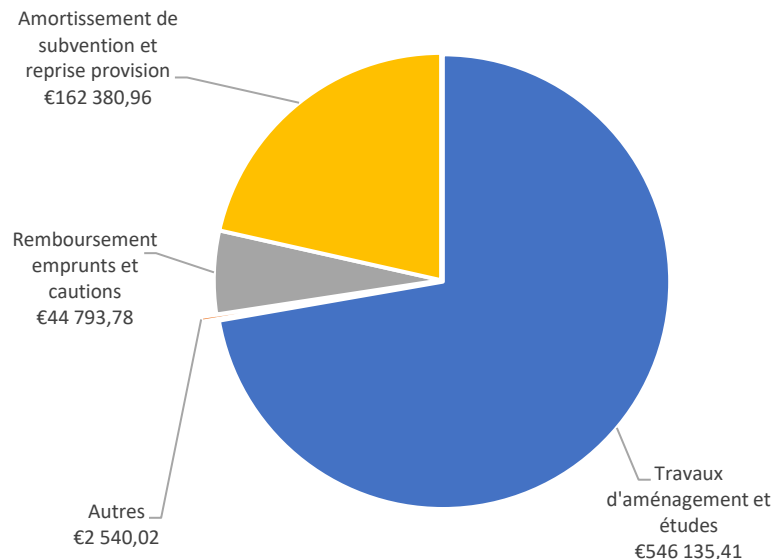
Les Dépenses d'investissement du Budget Général en 2020 (198 015 €)



Les Dépenses d'investissement de l'EHPAD en 2020 (796 051,47 €)



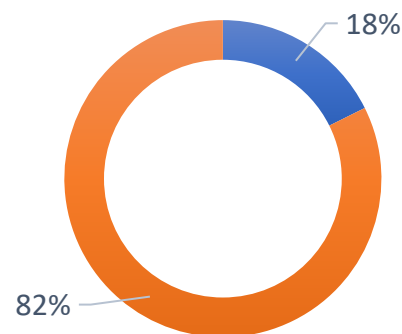
Les Dépenses d'investissement de l'EHPA en 2020 (796 984 €)



Les Marchés

17 procédures de marchés ont été entreprises en 2020.

Répartition par type de marché



■ Marchés de travaux ■ Marchés de fournitures et services

Les intérêts d'emprunt

INTÉRÊTS D'EMPRUNT	2016	2017	2018	2019	2020	Écart 2020/2019
TOUS BUDGETS	56 988 €	43 338 €	35 847 €	33 013,56 €	26 708,81 €	- 6 304,75 €

❖ Fin de remboursement emprunt « Trois Rivières » en 2019